

EPPOPS

Epops

85/ 1-2013



La revue
des naturalistes
du Limousin



SEPOL

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Stéphane Morelon

RÉDACTEUR EN CHEF :

Olivier Schiltz, Jean-Pierre Gayaud

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Atelier Graphique
(imprimerie@ateliergraphique.fr)

PHOTO DE COUVERTURE :

David Naudon

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

S. Morelon, P. et J. Cavallin, O. Schiltz,
P. Marthon et toute l'équipe du CHR,
S. Gendeau, B. Petit, J.-P. Gayaud, M. André,
A. Salessse.

sommaire

EPOPS N° 85 // 1-2013

EPOPS

la revue des naturalistes du Limousin

Bulletin de la Société pour l'Etude
et la Protection des Oiseaux en Limousin

SIÈGE SOCIAL :

11, rue Jauvion
87000 Limoges.

TÉL : 05 55 32 20 23

FAX : 05 55 32 77 46

INTERNET :

www.sepol.asso.fr
sepol@sepol.asso.fr

COTISATIONS ET ABONNEMENTS :

Membres bienfaiteurs : 50 €

Membres actifs :

18 € + 14 € d'abonnement.

Conjoint : 11 €

Scolaires : 5 € + 14 € d'abonne-
ment.

Abonnement seul : 16 €

Prix du numéro : 5 €

AVIS AUX LECTEURS

EPOPS ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront l'entière responsabilité des opinions qu'ils auront émises.

Revue éditée à 500 exemplaires

Sur les presses d'Atelier Graphique

23, rond-point du Coudert - 87100 Limoges

Dépôt légal à parution - ISSN 1148-4500 -

Numéro de Commission Paritaire 1108 G 88536

Date de publication : Mai 2013

La revue EPOPS est publiée avec le concours financier du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, le Conseil Régional du Limousin.

4
3^e rapport du Comité
d'Homologation Régional
du Limousin

Edito collégial

Nous avons, sous la « pression » de notre nouveau président, Stéphane Morelon, finalement un peu « despote » sur ce coup, décidés de rédiger un éditorial collégial ou tous les adhérents ...non je rigole, encore que..., pourquoi ne pas imaginer à chaque EPOPS et chaque HUPPE, qu'un adhérent, jusque là anonyme, pousse un coup de gueule, positif ou négatif dans cette rubrique ?

Bref, Olivier Schiltz et moi-même, Jean-Pierre Gayaud, respectivement ancien et nouveau « ex » rédacteur de notre incontournable revue des naturalistes limousins, venons faire l'ouverture de ce petit n° 85.

Pour ma part, je souhaite tout d'abord vous demander votre indulgence car depuis toutes ces années (une bonne dizaine) ou j'ai un peu abandonné cette bande d'ornithos fous qui ont continué à mener brillamment la « barque » SEPOL, beaucoup de choses ont changé, en particulier le fait que la majorité des opérations se traitent par informatique, sur internet et que je ne suis par très à l'aise avec ce nouvel outil moderne.

Je vais donc commencer dans cette nouvelle tâche avec l'aide précieuse et très éclairée d'Olivier Schiltz qui sera autant que moi le rédacteur de cet EPOPS et du suivant.

De plus, sachez chers adhérents que ce petit ouvrage ne peut être édité régulièrement que si vous continuez tous, dans la limite de vos possibilités et de votre temps, à nous fournir des articles à tenir naturaliste. EPOPS est avant tout votre revue et je compte sincèrement sur vous tous pour que cela continue, même sous forme de petites brèves, toujours intéressantes.

19
Hivernage de la Cigogne
blanche en Limousin

27
L'Étourneau sansonnet
et le Corbeau freux
menacés en
Haute-Vienne

35
Le Milan royal

46
Brève d'adhérents :
un rossignol dans mon
jardin, à Beaubreuil

Vous allez trouver dans ces pages, le rapport 2011 du Comité d'Homologation Régional, qui vous était annoncé dans le dernier numéro par notre ancien président Philippe Hubert, aujourd'hui trésorier adjoint. Les données et l'analyse qui en est faites par ce comité, sont de plus en plus « pointues » et contribuent à affiner les connaissances ornithologiques limousines grâce à l'évolution permanente de l'outil, W-NAT qui va bientôt nous permettre (Enfin, quand je dis nous... Je promets, je vais bientôt m'y mettre !!) de saisir nos observations sur des carrés de 100 m de coté !!!

Je passe maintenant la parole à Olivier Schiltz en vous remerciant tous de m'accueillir de nouveau au sein de la SEPOL.

Pour ma part, je n'aurais pas grand-chose à rajouter à ce qu'à dit Jean-Pierre si ce n'est que j'aimerais profiter de cet espace pour faire la promotion d'EPOPS, votre revue. Celle des naturalistes en Limousin, particuliers et associations !

J'ai réalisé quelques numéros d'EPOPS en temps que rédacteur en chef, demain c'est Jean-Pierre qui va s'en charger. Mon souhait est qu'il ne soit pas ménagé en articles. Souvent, nous observons beaucoup de choses. Un coup de crayon dans un carnet, une retransmission sur WNat, et c'est fini... Certaines observations méritent probablement un petit résumé d'une page ou deux pour le plaisir de tous. Pensez-y, n'hésitez pas à nous les transmettre. Nous manquons trop souvent d'articles. Qu'ils soient scientifiques ou pas (une observation originale, les articles contribuent à ce qu'EPOPS soit vivant. De même, si vous avez de belles photos que vous souhaitez voir publiées, transmettez-les à la SEPOL car nous manquons parfois d'illustrations pour les articles.

Voilà ce que je souhaitais dire pour ouvrir ce nouveau numéro. Ecrire un éditо collégial avec une personne différente à chaque numéro me semble être une très bonne idée de notre nouveau président. Il me semble que Stéphane apportera d'autres bonnes idées, à n'en pas douter... Bon courage à lui pour cette présidence, bon courage également à Jean-Pierre pour les prochains EPOPS (c'est du boulot !). Ne t'inquiètes pas tant Jean-Pierre, je t'accompagnerai dans les prochaines publications d'EPOPS tant que tu n'auras pas une maîtrise parfaite de l'outil informatique ! Je terminerais en remerciant spécialement Brigitte Petit et Sylvie Gendeau, insatiables « correctrices ou correc(tueuses) » d'articles. Merci à elles pour l'énorme travail effectué à chaque numéro d'EPOPS ! Bonne lecture à tous pour ce nouveau numéro printanier.

Jean-Pierre, Olivier.

3^E RAPPORT DU COMITÉ D'HOMOLOGATION RÉGIONAL DU LIMOUSIN

Pierre Marthon et le CHR du Limousin

Ce troisième rapport du Comité d'Homologation Régional répertorie les données parvenues lors l'année 2011.

Les données publiées dans ce rapport peuvent être utilisées en mentionnant la source et l'observateur.

Les fiches d'homologation renseignées sont à retourner par messagerie électronique à chrlimousin@hotmail.fr ou par courrier à l'adresse : SEPOL - CHR, 11 rue Jauvion 87000 Limoges.

Sur le site Internet www.sepol.asso.fr rubrique "Enquêtes" et sur le site <http://correze.lpo.fr>, vous trouverez le règlement du CHR, la fiche d'homologation vierge, la liste des espèces à homologuer en Limousin et les rapports annuels.

Mi-décembre 2011, Philippe Hubert a souhaité quitter son poste, Fabrice Desage a accepté de le remplacer. Nous remercions Philippe pour sa participation active aux travaux du comité, et surtout nous n'oublions pas qu'il est l'initiateur de la mise en place du CHR du Limousin ; nous souhaitons la bienvenue à Fabrice parmi nous.

Neuf membres composent le CHR régional : Raphaël Bussière, Fabrice Desage, Christian Doucelin, Pascal Duboc, Nicolas Gendre, Pierre Marthon (secrétaire), Gilles Pallier, Jérôme Sottier, Anthony Virondeau (président).

■ La réunion plénière s'est tenue à Limoges le 9 juin 2012.

Après avoir passé en revue les fiches en suspens, nous avons examiné la mise en forme et le contenu du rapport 2011. Dans chaque monographie, en plus des citations et des données de l'année 2011, celles des années précédentes seront incluses. Dans ce cadre, il a été décidé que pour les données de baguage des espèces soumises à homologation, une citation correspondait à une journée de baguage.

La liste des oiseaux de France selon la CAF (Commission Avifaunistique Française), diffusée par la LPO et le MNHN, nous sert de référence pour l'ordre taxonomique et le nom des espèces.

Les données soumises à homologation nationale seront reprises dans la base de données du Comité d'Homologation National pour figurer sur le rapport annuel du CHR afin d'être diffusées auprès des observateurs locaux.

Pour 2013, la liste des espèces à homologuer en Limousin restera inchangée. Nous attendons d'avoir plus de recul pour établir une règle d'ajout ou de retrait d'espèces de cette liste.

Fin 2011, la base de données du CHR est riche de 256 citations, 75 espèces ou taxons sont concernés.

L'année 2011 a été marquée par l'observation de nombreuses espèces médi-

terranéennes, Faucon crécerellette, Glaréole à collier, Petit duc scops, Rolliers d'Europe, Coucou geai et Goéland railleur. Parmi les hivernants, dans la continuité de la fin de l'année 2010, un nombre important de citations de Bouvreuils trompetteurs et d'Harles bièvres nous est parvenu.

Parallèlement, une **Buse pattue**, *Buteo lagopus*, observée le 20/02/2011 à Ajain (23- Pascal Duboc) a été homologuée par le Comité d'Homologation National.

Au titre de l'année 2011, 87 fiches ont été examinées dont 6 fiches concernant les années 2009 et 2010. Le taux d'acceptation est de 94%. Rappelons que les observations non homologuées sont toutefois présentées en fin de rapport. En 2009 et en 2010, 48 et 74 fiches avaient été traitées pour des taux d'acceptation respectifs de 94% et de 96%. Les causes de refus sont soit l'absence de description, soit le manque de critères essentiels d'identification engendrant une confusion possible avec une autre espèce. Dans la majorité des cas, l'espèce proposée est probablement la bonne mais l'absence de critères déterminants ne permet pas d'en être certain.

■ Présentation des données :

- Nom français et scientifique, classement selon l'ordre systématique de la liste des Oiseaux de France ⁽¹⁾.

- Entre parenthèses, les 2 premiers nombres correspondent au nombre de citations suivi du nombre d'individus homologués depuis 2009, année de création du CHR, 2011 exclu.

Les 2 derniers nombres représentent le nombre de citations et le nombre d'individus homologués pour l'année 2011.

- Classement selon l'ordre alphabétique des 3 départements,

- Commune/Localité,

- Nombre d'individus (si un, non mentionné),

- Sexe, âge, forme,

- Précision si l'oiseau a été bagué, photographié ou si son chant a été l'objet d'un enregistrement,

- Date du premier contact, et éventuellement celle du dernier,

- Pour les données de baguage, une citation correspond à une journée de capture,

- Commentaires éventuels,

- Les données sont la propriété des observateurs et sont citées comme telles ; figurent dans l'ordre : le nom du rédacteur, puis celui des observateurs cités sur la fiche.

■ Abréviations utilisées :

Ad. : Adulte - fem. : Femelle - cple : couple - juv. : Juvénile - imm. : Immature - ind. individu - H1 : 1^{er} hiver - 1A : 1^{er} année - +1A : plus d'un an - 2A : 2^e année - nupt. : Nuptial - internup. : internuptial.

■ Données acceptées pour l'année 2011 des espèces des catégories A et C BERNACHE NONNETTE • *Branta leucopsis* (1/2 - 1/9).

Niche à l'est du Groenland, au Spitzberg et en Nouvelle-Zemble ; également en mer Baltique et depuis le début des années 1970, en mer du Nord, notamment aux Pays-Bas où les populations férales sont en forte augmentation. Hivernante rare en France, elle hiverne de l'Irlande à l'Écosse et de la Belgique au Danemark.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 9 ind. le 24/11/2011 (J. Sottier).

La présence de ces 9 oiseaux est d'autant plus remarquable qu'elle survient lors d'un automne exceptionnellement doux, l'espèce apparaissant généralement lors des vagues de froid ou au printemps.

(1) COMMISSION AVIFAUNISTIQUE FRANÇAISE (2010). Liste officielle des Oiseaux de France.

NETTE ROUSSE • *Netta rufina* (3/5 - 1/1).
Migratrice partielle, niche ponctuellement en Espagne et en France, jusqu'en Europe centrale et en Anatolie ; les populations les plus importantes se concentrent de l'est de la Mer Noire à l'Asie centrale. Migrateur à migrateur partiel, hiverne essentiellement dans le bassin méditerranéen.

Haute-Vienne : Azat-le-Ris/Le Grand Etang, 1 mâle, +1A, le 14/01/2011 (A. Salsesse).

Nichant dans les régions voisines, la Nette rousse reste rare en Limousin.

GARROT A OEIL D'OR • *Bucephala clangula* (0/0 - 1/1).

Niche du nord de l'Europe, à travers la Sibérie, jusqu'au Kamtchaka et au nord-est de la Chine. Les migrations ont lieu en octobre-novembre et en mars-avril. Hiverne sur les plans d'eaux ouverts, le cours des fleuves et en mer près des côtes.

Haute-Vienne : Azat-le-Ris/Le Grand Etang, ad. mâle, nupt. le 11/02/2011 (Ph. Goursaud).

En France, les rares hivernants sont généralement observés au nord de la Loire, cette observation en Limousin est d'autant plus remarquable.

HARLE BIEVRE • *Mergus merganser* (3/10 - 7/32).

Niche de l'Islande, des îles Britanniques et de l'est de la France vers l'est, à travers l'Eurasie, surtout au-delà du 5°N, mais aussi au pied de la chaîne himalayenne. En hiver, fréquente les cours d'eau et les lacs, plus rarement les côtes.

Corrèze : Sérandon/Pont de Vernéjoux, ad. fem. 28/02/2011 (J. Barataud).

- Neuvic/Le Lac, 3 ad. fem. le 21/03/2011 (J. Barataud).

- Soursac/Barrage de l'Aigle, 4 ad. mâles, le 07/11/2011 (R. Jourde).

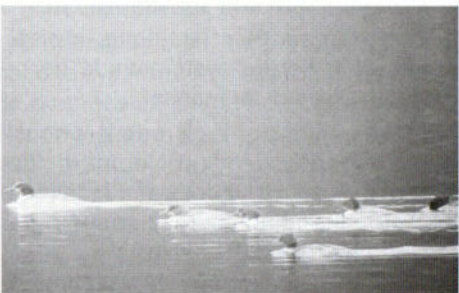
Creuse : Saint-Priest-la-Feuille/La Berthonnerie, 5 ind. (4 fem. 1 mâle), le 05/01/2011 (Ch. et J. Lyons).

Haute-Vienne : Bersac-sur-Rivallier/Le Moulin de Gérald, type fem. le 19/01/2011 (Ph. Goursaud, J.-M. Maillat).

- Saint-Pardoux/Lac de Saint-Pardoux (Site de Fréaudour), 15 ind. (type fem.), le 27/02/2011, photo (Ph. Hubert, P. et P. Joffre).

- Saint-Pardoux/Lac de Saint-Pardoux (Site de Fréaudour), 3 ind. (type fem.), le 18/12/2011, (Ph. Hubert).

Les cinq mentions du début de l'année s'inscrivent dans la continuité de l'afflux des Harles bièvres noté en novembre et décembre 2010. Les deux mentions de fin 2011 sont conformes à la période de présence de l'espèce en Limousin. Le groupe de 15 individus est remarquable.



Harle bièvre

PLONGEON IMBRIN • *Gavia immer* (2/2 - 1/1).

Niche en Islande et est présent principalement le long des côtes au passage et en hiver, parfois sur les grands plans d'eau. Il arrive en Europe occidentale de

la fin octobre jusqu'en décembre et remonte en mars-avril. Hiverne le long des côtes du nord de la Scandinavie, à la Grande-Bretagne et de la Mer du Nord jusqu'au Portugal.

Corrèze : Saint-Merd les Oussines/étang des Oussines, H1, du 24/12/2011 au 02/02/2012, photo (R. Petit, G. Labidoire).

Apparition à une date classique, l'observation de cet oiseau sur le plateau de Millevaches durant une grande partie de l'hiver est assez inattendue./



Photo : R. Petit

Plongeon imbrin

BUTOR ETOILE • *Botaurus stellaris* (3/3 - 1/1).

Niche de l'Europe à l'Asie et ponctuellement en Afrique du Nord, inféodé aux grandes roselières avec un régime hydrique stable. Les populations d'Europe occidentale sont migratrices partielles.

Corrèze : Tarnac/étang du Moulin de Chabanne, ind. le 02/03/2011, photo (R. Petit).

L'espèce est régulière en migration sur ce site, un individu y a déjà été observé le 11 octobre 2010, mais le Butor étoilé n'est plus nicheur dans la région.

CRABIER CHEVELU • *Ardeola ralloides* (3/5 - 3/3).

Niche dans le Bassin Méditerranéen, sur le pourtour de la Mer Noire et de la Mer Caspienne, et en petit nombre en Afrique du Nord. Hiverne principalement en Afrique subsaharienne.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ad. internup. le 29/08/2011 (J. Moulinat).

Haute-Vienne : Limoges/Station d'épuration, ad. le 02/05/2011 (F. Desage).

- Lussac-les-Eglises/étang de Murat, ad. Nupt. le 04/06/2011, photos (C. Luciano, M. Menant).

Si l'observation du Crabier chevelu devient régulière sur les étangs du bassin de Gouzon, les 2 autres données, bien que conformes à la phénologie migratoire de l'espèce, sont assez exceptionnelles avec notamment cet individu observé en plein centre-ville de Limoges.



Photo : M. Menant

Crabier chevelu

SPATULE BLANCHE • *Platalea leucorodia* (2/2 - 1/1).

Niche de façon ponctuelle dans le Paléarctique et en Inde au-dessous de 55° de latitude nord. Les populations d'Europe occidentale hivernent principalement sur le pourtour méditerranéen et en Afrique du nord.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ad. internup. le 17/08/2011 (D. Naudon et al.).

Ces 3 dernières années, la R.N.N. de l'étang des Landes est le seul site du Limousin où la Spatule blanche a été observée.

ELANION BLANC • *Elanus caeruleus* (1/1 - 1/1).

D'origine africaine, généralement sédentaire, il étend peu à peu son domaine vers le nord jusqu'en Aquitaine (bassin de l'Adour notamment).

Haute-Vienne : Flavignac/Cessaguet, le 21/10/2011 (P. Précigout, Ch. Couartou, J.-L. Vareille et al.).

Ce petit rapace, pour la seconde année soumis à homologation régionale, est mentionné pour la troisième année consécutive à Flavignac.

VAUTOUR PERCNOPTERE • *Neophron percnopterus* (0/0 - 1/1).

Se reproduit en Afrique, des Iles du Cap-Vert jusqu'à l'Asie centrale en passant par le sud de l'Europe. Les populations européennes hivernent au sud du Sahara.

Haute-Vienne : Flavignac/Eynanças, ad. le 10/05/2011 (P. Précigout).

Une des toutes premières mentions limousines pour cette espèce bien rare, en France, au-delà de la chaîne pyrénéenne et des collines méditerranéennes.

VAUTOUR FAUVE • *Gyps fulvus* (6/34 - 2/6).

Niche en Europe entre 35° N et 45° N, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. En France, en dehors des zones de réintroduction (Grands Causses, Alpes du sud) et des Pyrénées où l'espèce se reproduit, le Vautour fauve est erratique. Des mouvements vers le nord de l'Europe ont lieu régulièrement depuis quelques années au printemps et en début d'été.

Corrèze : Peyrelevade/La Jasse, ad. le 22/04/2011, photo (F. Taboury).

Creuse : Noth/Puy de Roche, Puy de Feyre, 2 imm. le 25/05/2011 et le 26/05/2011, 5 ind. observés sur le même site le lendemain (M. Richer).

Cette espèce est de plus en plus fréquente en Limousin, les populations françaises étant en expansion et les Grands Causses ne sont pas si loin.

AIGLE ROYAL • *Aquila chrysaetos* (1/1 - 1/1).

Se reproduit des Pyrénées et des Iles Britanniques jusqu'à la Sibérie occidentale et à l'Altaï. Niche dans les régions montagneuses du sud de la France où il est rare. Les jeunes sont de tendance erratique et ceux d'Europe septentrionale migrent vers le sud en hiver.

Corrèze : Monceaux-sur Dordogne/Vallée du ruisseau du Malefarge, ad. le 27/04/2011 (P. Marthon, A. Reynier).

En Auvergne, les observations d'Aigles royaux sont de plus en plus fréquentes. L'observation de cet individu adulte au mois d'avril en Corrèze est peut-être à relier avec la présence d'un couple nouvellement implanté dans le Cantal.

FAUCON CRECERELLETTE • *Falco naumanni* (0/0 - 1/1).

En Europe, reproduction dans la péninsule ibérique et çà et là entre l'Espagne et la Grèce. Suite à l'effondrement des populations, l'espèce fait l'objet de plans de restauration et de conservation sur ses sites de reproduction mais aussi au Sénégal sur les lieux d'hivernage.

Corrèze : Beynat/Chassancet, 1 ad. mâle, et 1 fem. probable (non identifiée avec certitude), le 16/03/2011 et le 17/03/2011, (2 jours supplémentaires pour la probable fem.), photos (P. Marthon).



Faucon crécerellette

Photo : P. Marthon

Première mention régionale pour cette espèce, sa présence est probablement imputable à un fort vent du sud qui a poussé ces oiseaux bien au-delà de leur aire de répartition classique.

MARQUETTE PONCTUEE • *Porzana porzana* (3/4 - 1/1).

Migratrice ; niche de l'Europe à la Sibérie centrale ; hiverne surtout en Afrique tropicale, rarement dans le sud-ouest de l'Europe ; départ en août septembre, retour en mars avril.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ind. le 28/08/2011 (R. Bussière).

La répétition des contacts, chaque été, à la R.N.N. de l'étang des Landes, laisse envisager une nidification régulière sur le site.

ECHASSE BLANCHE • *Himantopus himantopus* (1/3 - 2/4).

Niche en Eurasie et en Afrique, migratrice assez commune sur le littoral atlantique et méditerranéen. Les oiseaux européens hivernent généralement en Afrique, très rarement en France.

Corrèze : Aubazine/étang du Coiroux, mâle, + 1A, le 02/04/2011, photo (P. Marthon).

- Aubazine/étang du Coiroux, 3 ind. (mâle et 2 fem.) + 1A, le 21/04/2011, photo (P. Marthon).

Ces 2 mentions sont conformes à la phénologie de la migration prénuptiale pour cette espèce rare mais régulière dans la région.



Echasse blanche

Photo : R. Marthon

AVOCETTE ELEGANTE • *Recurvirostra avocetta* (7/41 - 2/7).

Migratrice, passe l'hiver principalement en Afrique, mais aussi en Europe. Niche dans les estuaires, les baies, les marais salants et autres zones humides. Les passages migratoires sont étalés.



Avocette élégante

Photo : L. Fleytou

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 5 ind. le 01/04/2011 (M. & J. Coq et al.).

Haute-Vienne : Saint-Pardoux/Lac de Saint-Pardoux (Site de Fréaudour), 2 ind. le 17/12/2011, photo (L. Fleytou).

L'observation printanière est conforme à la logique migratoire de l'espèce, par contre le contact hivernal est plus étonnant, il fait suite à une période particulièrement tempétueuse sur la côte Atlantique.

GLAREOLE A COLLIER • *Glareola pratincola* (0/0 - 1/1).

Espèce très rare et menacée, niche du sud de l'Europe au Pakistan. En migration, fréquente tout type de milieux humides. Hiverne en Afrique.



Glaréole à collier

Photo : J. Sottier

Haute-Vienne : Saint-Martin-le-Mault/étang de la Mazère, ad. du 14/04/2011 au 17/04/2011, photo (S. Vincent, découvreur Th. Chatton, Ph. Hubert, J. Sottier, et al.).

Cette observation, la première mention régionale de l'espèce, est particulièrement précoce à nos latitudes où la majorité des contacts s'effectue généralement en mai.

BECASSEAU SANDERLING • *Calidris alba* (0/0 - 1/2).

Se reproduit dans l'Arctique : en Sibérie, au nord-est du Canada et au Groenland. En France, cet oiseau est un hivernant commun sur le littoral mais rare à l'intérieur des terres.

Corrèze : Neuvic/Lac de Neuvic, 2 ind. 1A ou ad. mue, du 03/05/2011 au 04/05/2011 (G. Caucau).

Cette observation est remarquable, l'espèce est très rare à l'intérieur des terres.

BECASSEAU MINUTE • *Calidris minuta* (2/4 - 1/2).

Niche dans l'Arctique, de l'extrême nord de la Norvège jusqu'en Sibérie orientale. Hivernent sur les côtes méditerranéennes et surtout en Afrique. S'observe surtout d'août à octobre lors de la migration postnuptiale ; plus rare en migration pré-nuptiale d'avril à mai.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2 ind. le 04/09/2011 (E. Dupoux).

Lors du passage postnuptial, l'espèce est régulière à l'étang des Landes, plus rare ou moins documenté ailleurs. La migration de printemps s'effectue plus à l'est.

BECASSEAU DE TEMMINCK • *Calidris temminckii* (1/2 - 1/1).

Niche dans l'Arctique, du sud de la Norvège à l'extrême est de la Sibérie, contacté généralement lors de la migration postnuptiale. Hivernent essentiellement en Afrique sahélienne.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ind. le 26/10/2011 (A. Virondeau, J.P. Lécivain).

Mention tardive pour cette espèce dont le passage postnuptial a principalement lieu en août / septembre.

BECASSEAU COCORLI • *Calidris ferruginea* (1/3 - 2/6).

Nicheur à l'extrême nord de la Sibérie centrale, il hiverne principalement en Afrique, et parfois sur le pourtour méditerranéen. En France, il fréquente essentiellement le littoral au passage (notamment façade atlantique en migration postnuptiale).

Corrèze : Neuvic/Lac de Neuvic, 4 juv. le 09/09/2011, photo (G. Caucau et al.)

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2 juv. du 12/09/2011 au 15/09/2011 (F. Desage, Ch. Mercier, P. Marthon).

Ces observations s'inscrivent dans la logique migratoire de cette espèce en Limousin où généralement des juvéniles sont notés à cette période.



Bécasseau cocorli

Photo : G. Caucau

BECASSINE SOURDE • *Lymnocyptes minimus* (3/3 - 1/1).

Reproduction de la Fennoscandie à la Sibérie orientale, l'essentiel de l'hivernage se déroule en Afrique centrale, quelques cas d'hivernage sont relevés en France au sud d'une ligne Bordeaux Lille.

Corrèze : Aubazine/Rochesseux, ind. le 28/02/2011 (P. Marthon).

Les passages migratoires sont peu ressentis, mais cette espèce très discrète passe probablement inaperçue.

BARGE ROUSSE • *Limosa lapponica* (0/0 - 1/1).

Niche du nord de la Scandinavie et de la Russie d'Europe jusqu'à l'Iénisseï. En France, migrateur et hivernant régulier le long du littoral atlantique et de la Manche, rare à l'intérieur des terres.

Corrèze : Neuvic/Lac de Neuvic, ind. +1A. le 17/04/2011 et le 18/04/2011, photo (J. Barataud, S.Heinerich).

Ce contact est d'autant plus notable que l'est corrézien est éloigné du couloir migratoire traditionnel de cette espèce.



Barge rousse

Photo : J. Barataud

TOURNEPIERRE A COLLIER • *Arenaria interpres* (1/1 - 1/1).

Niche ponctuellement en Alaska, au nord-est du Canada et sur le littoral arctique du Groenland à l'Eurasie. Hivernent



Tournepietre à collier

Photo : R. Jourde

le long du littoral européen, dans le Bassin Méditerranéen et en Afrique. Les déplacements migratoires ont lieu de la mi-mars à début juin, et de fin juillet à novembre.

Corrèze : Soursac/Le Mons, ind. juv. du 31/08/2011 au 06/09/2011, photo (R. Jourde).

La présence de cet oiseau immature durant une semaine à proximité des bâtiments d'une ferme est vraiment surprenante !

GOELAND RAILLEUR • *Chroicocephalus genei* (0/0 - 1/1).

Niche du Sénégal à la mer Méditerranée et jusqu'au Moyen-Orient, Kazakhstan et Pakistan, hiverne en Méditerranée.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ind. le 12/05/2011 (M. Thévenet).

Seconde mention régionale de cette espèce, les rares observations à nos latitudes sont généralement réalisées au printemps.

MOUETTE PYGMEE • *Hydrocoloeus minutus* (5/6 - 3/4).

Migratrice ; niche de l'est de la Finlande à la Sibérie orientale, et ponctuellement en Europe centrale jusqu'au Pays-Bas à l'ouest. Hivernent sur toutes les côtes d'Europe de l'Ouest, du Maghreb et de la mer Noire.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ad. nupt. le 12/04/2011 (A. Virondeau).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ad. le 17/04/2011 (S. Vincent).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2ind, ad. et H1, le 23/12/2011 (A. Virondeau).

La R.N.N. de l'étang des Landes est un des rares sites du Limousin où la Mouette pygmée est contactée chaque année lors des deux phases migratoires.

MOUETTE MELANOCEPHALE • *Larus melanocephalus* (4/6 - 2/2).

Migratrice partielle ; niche en Europe méridionale mais en augmentation vers le nord-ouest du continent. Elle hiverne le long de toutes les côtes d'Europe de l'Ouest et du Maghreb.

Corrèze : Troche/indéfini, ind. juv. conduit au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, le 26/07/2011 (D. Naudon, M. Maury).

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ad. 2A. le 12/04/2011 (A. Virondeau).

Régulièrement l'espèce est observée en Limousin, mais toujours de manière très ponctuelle.

GOELAND BRUN • *Larus fuscus* (2/2 - 1/1).

Migrateur partiel ; la sous-espèce "graellsii" niche de la Bretagne à la Grande-Bretagne et à la Scandinavie, localement sur la côte ibérique ouest ; en hiver, va au large jusqu'en Islande et au Canada. La sous-espèce "fuscus" nordique est séparée de la précédente par une population intermédiaire "intermedius" nichant aux Pays-Bas.

Haute-Vienne : Saint-Yreix-la-Perche/Ecole Ravel, ind. le 21/03/2011 (J.-M. Célérier).

Date classique pour l'observation de l'espèce en migration pré-nuptiale, rare à l'intérieur des terres. En général, la sous-espèce rencontrée dans nos contrées est *graellsii*.

GUIFETTE LEUCOPTERE • *Chlidonias leucopterus* (0/0 - 1/1).

Migratrice ; niche du nord-ouest de l'Italie et de la Pologne jusqu'en Sibérie orientale (région de l'Amour) ; hiverne en Afrique tropicale. Départs de juillet à novembre, retours en avril-mai.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, ad. le 10/05/2011 (S. Bur).

Généralement l'espèce est observée en phase migratoire au printemps, mais elle est très rare dans notre région.

STERNE PIERREGARIN • *Sterna hirundo* (1/1 - 1/1).

Migratrice ; niche dans la quasi-totalité de l'Europe de l'Ouest, y compris le long des fleuves et autour des lacs. Hiverne sur l'ensemble des côtes d'Europe et d'Afrique, éventuellement au large. Arrive en mars et repart en octobre.

Creuse : Noth/étang de la Grande Casine, ind. le 30/03/2011 (M. Richer).

En Limousin, cette espèce, bien que rare, est la plus commune des sternes. La date de l'observation est conforme à sa période migratoire.

COUCOU GEAI • *Clamator glandarius* (0/0 - 1/1).

Se reproduit dans quelques régions d'Europe méridionale, du Moyen-Orient et d'Afrique. En France quelques centaines de couples nichent dans le Languedoc et la Provence. Hiverne en Afrique centrale. Départ en juillet septembre, retour en février mars.

Corrèze : Aubazine/Pauliat-Haut, ind. 1A, les 23/07/2011 et 24/07/2011 (P. Marthon).

Première mention régionale pour cette espèce. Ces dernières années, l'espèce fait l'objet de quelques mentions en Aquitaine et en Charente-Maritime.

PETIT-DUC SCOPS • *Otus scops* (0/0 - 1/1).

Surtout migrateur, niche dans la moitié sud de l'Europe, hiverne principalement en Afrique centrale du Sénégal à la Somalie mais aussi dans le sud de

l'Espagne, la Sardaigne, l'Italie et la Grèce. Il nous quitte en septembre octobre pour revenir en février avril.

Corrèze : Eyburie/Les Planches de Chaleix, ind. le 01/06/2011 (D. Crémoux, J. Lafond, F. Beylie, S. Chassagne).

Présence étonnante de cet oiseau au nord-ouest corrézien, l'espèce est probablement sous prospectée au sud du département.

HIBOU DES MARAIS • *Asio flammeus* (2/2 - 4/4).

Migrateur partiel ; niche dans le nord et le nord-est de l'Europe, localement dans l'ouest de la France. Hiverne du Danemark au Maroc, dans les îles Britanniques, localement en pays méditerranéen.

Creuse : Genouillac, ind. du 27/11/2011 au 29/11/2012, (M. Bourdeaux).

Haute-Vienne : Flavignac/Eynanças, 2 ind. le 20/10/2011 (P. Précigout, J.-B. Couturier, J.-L. Vareille).

- Flavignac/Eynanças, ind. le 29/10/2011 (P. Précigout, J.-L. Vareille et al.).

Les 4 citations concernent des migrants. Depuis 2002, l'espèce a été contactée 8 fois sur le site de migration de Flavignac dont sept fois lors de la seconde quinzaine d'octobre.

ROLLIER D'EUROPE • *Coracias garrulus* (0/0 - 2/2).

Migrateur, il niche dans le sud et l'est de l'Europe (en France, confiné aux départements méditerranéens). Il hiverne dans la moitié sud de l'Afrique. Départs en août octobre, retours en mars mai.

Corrèze : Saint-Bonnet-les-Tours de Merle/Le Puy des Fourches, ad. le 18/08/2011 (V. et S. Marsaudon).

Creuse : Charron/Non précisé, ind. +1A. du 22/08/2011 au 24/08/2011 (E. Dupoux, A. Bodin).

Ces deux mentions concernent 2 individus observés au-delà de leur aire de

répartition habituelle. Ce phénomène se produit généralement lors de la dispersion postnuptiale.

PIPIT ROUSSELINE • *Anthus campestris* (3/3 - 2/2).

Migrateur ; niche dans le Paléarctique occidental jusqu'en Iran ainsi qu'en Sibérie et au nord-ouest du Kazakhstan. Hiverne au Sahel et en Afrique de l'Est, départ en août-octobre, retour en avril-mai.

Corrèze : Beynat/Chassancet, ad. le 17/04/2011, photo (P. et P. Marthon).

Haute-Vienne : Saint-Priest la feuille/La Berthonnerie, ad. le 14/04/2011 (Ch Lyons).

Ces contacts sont réalisés lors du pic migratoire de printemps, toutefois ce pipit pourrait être nicheur rare en Limousin, dans le sud corrézien.

JASEUR BOREAL • *Bombycilla garrulus* (1/1 - 1/2).

Niche de la Scandinavie à la Sibérie occidentale. Hiverne vers le sud et l'ouest jusqu'en Belgique, dans le nord de la France, les îles Britanniques, la Suisse et en Europe centrale. Certaines années, des invasions périodiques se produisent de décembre à mars.

Haute-Vienne : Limoges/Hameau des Landes, 2 ind. le 06/01/2011 (D. Naudon).

Cette observation coïncide avec l'invasion de Jaseurs boréaux constatée en France lors de l'hiver 2010/2011, un autre oiseau avait été vu en Haute-Vienne fin décembre 2010.

ACCENTEUR ALPIN • *Prunella collaris* (2/2 - 2/3).

Se reproduit des montagnes de l'Afrique du nord aux Carpates et à l'Italie, en passant par l'Espagne et la France. Il est en grande partie sédentaire, mais d'octobre à avril, il a tendance à descendre hiverner dans la plaine proche de ses massifs ou plus au sud.

Haute-Vienne : Saint-Gilles-les-Forêts/Mont Gargan, 2 ind. le 30/10/2011 et le 31/10/2011, photo (A. Gendeau, L. Fleytou).

- Limoges/Jardins de l'évêché, ind. du 26/11/2011 au 09/02/2012, photo (F. Desage, et al.).

Année similaire à 2010, toutefois un afflux d'Accenteurs alpins est apparu dans les départements voisins (Vienne, Charente) fin 2011.



Accenteur alpin

GORGEBLEUE A MIROIR • *Luscinia svecica* (16/31 - 1/1).

Largement répandue en Europe, migratrice. Niche ponctuellement en Europe de l'Ouest sauf en Italie et sur les îles Britanniques. Hiverné en Espagne, au Maroc, du Sahel à la Somalie.

Haute-Vienne : Saint-Priest-la-Feuille/La Berthonnerie, La Sadelle, ad., mâle, nupt. le 13/03/2011 (Ch Lyons).

Chaque année, essentiellement lors de la migration pré-nuptiale, la gorgebleue est mentionnée dans la région. Notons que les données de baguage de l'étang des Landes ne nous sont malheureusement pas parvenues.

PHRAGMITE DES JONCS • *Acrocephalus schoenobaenus* (18/100 - 13/57).

Migrateur total. Niche de l'Afrique du nord à travers toute l'Europe jusqu'en Laponie et vers l'est jusqu'à la Sibérie

occidentale, au sud atteint l'Iran et la Turquie. Hiverné en Afrique tropicale. Départ en août-septembre, retour en mars-avril.

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 14 ind. (+1A 4ind. 1A 10ind.), le 13/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 6 ind. (+1A ind. 1A 5ind.), le 14/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2 1A, le 15/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 5 1A, le 16/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 11 1A, le 17/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2 1A, le 18/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 11 1A, le 27/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2 1A, le 28/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 4 1A, le 29/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 1A, le 30/08/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

- Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 1A, le 02/10/2011, bagué SPOL halte migratoire (G. Pallier).

Haute-Vienne : Limoges/Station d'épuration, ind. le 12/04/2010 (F. Desage).

- Verneuil sur Vienne/Mayéras, 1A, le 01/07/2011, bagué STOC capture (M. André).

L'espèce semble régulière en migration sur le site de Limoges, un individu avait déjà été observé en avril 2010. L'espèce n'était pas connue sur le site de Verneuil sur Vienne, où la présence d'un jeune début juillet est troublante. A l'étang des Landes, on peut considérer que la majorité des oiseaux bagués étaient en halte migratoire. Des adultes sont attrapés dans la première quinzaine d'août, puis ce sont principalement des jeunes qui migrent encore dans la seconde quinzaine d'août. A noter, un individu tardif début octobre.

FAUVETTE BABILLARDE • *Sylvia curruca* (0/0 - 1/1).

Migratrice ; nicheuse du Nord-Est européen (manque en Espagne, en Italie et dans la moitié sud-ouest de la France, en Ecosse et en Irlande). Hiverné en région sahélienne du Niger à l'Ethiopie. Départs en juillet octobre et retours en mars mai.

Corrèze : Aubazine/étang du Coiroux, ind. le 10/03/2011 (P. Marthon).

Observation particulièrement précoce, cette fauvette est seulement de passage en Limousin, du fait de sa discrétion elle doit souvent passer inaperçue.

FAUVETTE PITCHOU • *Sylvia undata* (1/1 - 1/1).

Sédentaire ou migratrice partielle ; niche dans les régions méditerranéennes sauf en ex-Yougoslavie et en Grèce. Remonte dans la moitié ouest de la France en Bretagne, dans le Cotentin, jusque dans le Sussex (Angleterre) et les îles anglo-normandes.

Haute-Vienne : Château-Chervix/Lande de la Flotte, ind. du 11/04/2011 au 22/01//2012, photo (S. Morelon, J. Minjoulat).

Tout au long de l'année, la Fauvette pitchou a été contactée sur la Lande de la Flotte, qui est un des rares sites du Limousin où il est possible de la rencontrer. Dans notre région, elle est représentée par la sous-espèce *dartfordiensis*.



Fauvette pitchou

POUILLOT IBERIQUE • *Phylloscopus ibericus* (0/0 - 1/1).

Jusqu'à ces dernières années, ce taxon était considéré comme une sous-espèce du Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*. Sur la base de la génétique, de sa voix et de ses mœurs, récemment il a été élevé au rang d'espèce. Ce pouillot est essentiellement confiné à l'extrême ouest des Pyrénées et à l'ouest de la Péninsule ibérique, toutefois quelques bastions sont mentionnés dans le sud de l'Espagne et en Afrique du nord.

Corrèze : Sérandon/Gratte Bruyère, ad., +1A, du 30/04/2011 au 31/05/2011, enregistrement du chant (J. Barataud).

Cette observation est d'autant plus remarquable que cet oiseau a été contacté régulièrement durant 1 mois.

SIZERIN FLAMME • *Carduelis flammea* (0/0 - 3/6).

Les oiseaux les plus septentrionaux sont migrateurs. Ce sizerin niche dans l'arc alpin et le nord de l'Europe (îles Britanniques, régions littorales de la mer du Nord, Scandinavie), jusque dans l'Arctique. Hivernent plus au sud et dans l'ouest de la France sans atteindre les régions méditerranéennes. Mouvements migratoires en septembre novembre, retours en mars mai.

Corrèze : Palisse/Petit étang au nord de "Palisse Haute", ind. le 15/01/2011 (S. Heinerich, et al.).

- Davignac/L'Arbre Fourat, 2 ind. le 03/03/2011 (R. Petit).

Creuse : Ajain/étang de Signolles, 3 ind. (peut-être 5), le 15/01/2011 (E. Dupoux).

Généralement, en Limousin, les contacts avec cette espèce se produisent lors du premier trimestre. Ces contacts s'inscrivent dans la période d'observation normale de l'espèce.

BOUVREUIL PIVOINE TROMPETTEUR • *Pyrrhula pyrrhula pyrrhula* (4/13 - 3/6).

Ces oiseaux émanant de la taïga russe envahissent périodiquement l'Europe de l'Ouest en automne et en hiver. Dans la nature, seul leur cri décrit comme un coup de klaxon sonore les distingue de la sous-espèce nominale.

Creuse : Evaux-les-Bains/Ayen, ind. fem, le 19/01/2011 (P. Duboc).

- Evaux-les-Bains/Ayen, ind, dans un groupe de 4, seul un a crié, le 17/02/2011 (P. Duboc).

- Tardes/ Le Point du Jour, 4 ind, dont 1 fem. le 17/02/2011 (P. Duboc).

Déjà en décembre 2010, 13 individus avaient été signalés dans la région, cet

hiver ayant été particulièrement attractif pour cet oiseau. Notons la répartition nord-est des observations.

BRUANT ORTOLAN • *Emberiza hortulana* (4/15 - 1/1).

Migrateur ; se reproduit en Europe et en Turquie au sud-est d'une ligne Lisbonne-Oslo et jusqu'à 100° de latitude est. Hivernent du Sahel au Soudan. Départ fin août-octobre, retour avril-mai.

Haute-Vienne : Saint-Priest-la-Feuille/Fermes des Grands Bois, ad, mâle, le 15/04/2011 (S. Vincent).

Chaque année, lors de la migration pré-nuptiale, quelques individus sont contactés dans la région.

■ **Données acceptées pour l'année 2011 des espèces des catégories D et E (espèces dont l'origine sauvage est douteuse).**

TADORNE DE CASARCA • *Tadorna ferruginea* (2/2 - 2/2).

Rare à l'état sauvage, les individus observés en Europe occidentale sont souvent échappés de captivité.

Haute-Vienne : Azat le Ris/Le Grand étang, cpl, le 11/02/2011 (Ph. Goursaud).

L'espèce est régulièrement contactée, souvent à proximité d'élevages.

CANARD MANDARIN • *Aix galericulata* (1/2 - 2/2).

Espèce asiatique, populations férales installées en Europe occidentale. A l'état sauvage, fréquente les lacs et les rivières aux berges boisées.

Corrèze : Malemort sur Corrèze/proximité supermarché, ind. mâle, le 16/01/2011 (C. Vidal, B. Faugeras).

- Aubazine/étang du Coiroux, ind. mâle, interupt. le 21/09/2011 et le 27/09/2011, photo (P. Marthon).

L'oiseau de Malemort est observé chaque hiver depuis 2008. Généralement ces oiseaux sont des échappés de captivité mais parfois certains individus sont issus des populations migratrices des îles britanniques.

PERRUCHE A COLLIER • *Psittacula krameri* (0/0 - 2/2).

Nicheuse en Afrique de l'Ouest et centrale ainsi qu'en Asie, elle a été introduite dans différents pays d'Europe occidentale.

Haute-Vienne : Limoges/Parc Victor Thuillat, ind. le 24/03/2011 (Ph. Hubert).

Corrèze : Ussel/Av. Henri de Jouvenel, ind. mâle, du 14/07/2011 au 05/11/2011 (Ch. Variéras et al.).

Il s'agit probablement d'oiseaux échappés de captivité. Les populations s'accroissent considérablement dans de nombreuses régions, notamment en Ile-de-France.



Photo : Ch. Variéras

Perruche à collier

■ Données de 2011 non homologuées

Le CHR rappelle que la non homologation ne préjuge pas de l'identité de l'oiseau et encore moins de la compétence ou de la crédibilité de l'observateur. Elle est généralement induite par le manque d'éléments descriptifs, voir l'absence totale de description, il est donc conseillé d'apporter le plus d'informations possibles même si l'identification semble aisée. Une photo peut parfois s'avérer insuffisante.

VAUTOUR FAUVE • *Gyps fulvus*

Creuse : Chambon sur Voueize/bourg, ind. le 06/05/2011, très probablement cette espèce mais l'absence de description ne permet pas d'homologuer l'observation.

GLAREOLE A COLLIER • *Glareola pratincola*

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, imm. le 14/05/2011, description insuffisante et l'apparition d'un individu présentant un plumage juvénile à cette date est improbable.

BECASSEAU COCORLI • *Calidris ferruginea*

Corrèze : Neuvic/Lac de Neuvic, 1 juv. le 09/09/2011, confusion avec un Bécasseau variable.

GOELAND CENDRE • *Larus canus*

Corrèze : Soursac/Amont Barrage de l'Aigle, ind. le 05/07/2011, la description est insuffisante pour certifier cette espèce à une date de présence très inhabituelle en Limousin.

COCHEVIS HUPPE • *Galerida cristata*

Corrèze : Beynat/Chassancet, 3 ind. le 17/08/2011, les critères énoncés n'éliminent pas un risque de confusion avec l'Alouette des champs.

BOUVREUIL TROMPETTEUR • *Pyrrhula pyrrhula pyrrhula*

Haute-Vienne : Saint-Yreix la Perche/bourg, ind. le 07/02/2011, la description du cri ne correspond pas au cri typique du Bouvreuil trompetteur.

■ Observations homologuées des années antérieures

Le CHR du Limousin prend toujours en compte les observations effectuées depuis la date de sa création le 01/01/2009.

■ Observations homologuées de 2009**VAUTOUR FAUVE • *Gyps fulvus***

Haute-Vienne - Oradour sur Glane, 24 ind. le 25/08/2009 (D. Naudon, R. et M.-L. Naudon).

AVOCETTE ELEGANTE • *Recurvirostra avosetta*

Haute-Vienne : Saint Pardoux/Lac de Saint-Pardoux, site de Santrop, 9 ind. le 11/01/2009 (D. Naudon).

FAUVETTE PITCHOU • *Sylvia undata*

Haute-Vienne : Cieux/Lande de Ceinturat, ind. le 02/01/2009 (D. Naudon).

■ Observations homologuées de 2010**CRABIER CHEVELU • *Ardeola ralloides***

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des Landes, 2 ad. le 29/06/2010 (S. Bur, J. Moulinat).

MOUETTE PYGMEE • *Hydrocoloeus minutus*

Creuse : Lussat/R.N.N. de l'étang des

Landes, 2 ad, internup., le 29/11/2010 (S. Bur, J. Moulinat).

BERGERONNETTE PRINTANIERE FLA-VEOLE • *Motacilla flava flavissima*

Corrèze : Davignac/L'Arbre Fourat, ind. mâle, le 25/04/2010, photo (R. Petit).



Bergeronnette printanière flavéole

Photo : R. Petit

Remerciements

Le CHR du Limousin remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à sa bonne marche :

- Tous les observateurs et les photographes qui sont à la base de son fonctionnement,
- La SEPOL pour son soutien logistique et matériel,
- M^{me} Françoise Quillard pour sa participation à la diffusion des fiches au sein du CHR,
- Marc Duquet pour son avis sur la détermination du Faucon crécerellette femelle.

Bibliographie

DUBOIS PH.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, 560 pages.

SEPOL, 1993. *Atlas des Oiseaux Nicheurs en Limousin*. Editions Lucien Souny.

SVENSSON L, MULLARNEY K. & ZETTERSTROM D., 2010. *Le Guide ornitho*. Delachaux et Niestlé.

Encyclopédie multimédia des oiseaux GEO. *A la découverte de tous les oiseaux d'Europe*. Editions 2004, Montparnasse multimédia.

Site Internet : <http://www.oiseaux.net/>

Hivernage de la Cigogne blanche - *Ciconia ciconia* - en Limousin

Pascal & Jean CAVALLIN

Pour la 1^{re} fois en Limousin, l'hivernage d'un individu de Cigogne blanche a pu être documenté du 23 octobre 2011 au 11 février 2012. Néanmoins, le contexte météorologique de la vague de froid de février 2012, viendra mettre un terme à ce comportement encore exceptionnel pour la région.

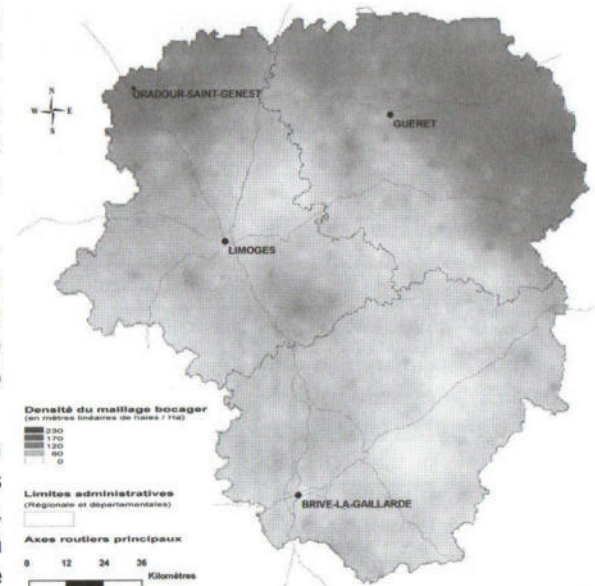
■ La zone géographique et contexte paysager

La commune d'Oradour-Saint-Genest est une des plus grandes communes de la Haute-Vienne, du point de vue de sa surface. Avec un peu plus de 400 habitants, elle constitue une commune rurale faiblement peuplée où l'activité économique est très nettement portée par le secteur primaire, notamment l'agriculture.

Le paysage est donc historiquement un secteur de bocage à mailles serrées (Carte n°1) mais celui-ci est en cours de mutation, depuis près de 15 années.

Si l'élevage ovin-bovin a pu dominer jusque dans les années 1990, on note, depuis, une nette évolution vers la polyculture-élevage, voire vers la céréaliculture.

En effet, sur notre zone d'observation habituelle, l'arrivée de la monoculture du maïs date de l'année 2004 et on note, depuis, une réduction lente mais permanente du bocage et des prairies naturelles et temporaires au profit de cette culture ou celle des céréales à paille. Entre 2006 et 2012 près de 11 km de haies ont été arrachées au profit de la maïsiculture uniquement sur ce seul secteur.



Carte 1 : Carte paysagère des densités de bocage

La zone fréquentée par l'individu suivi s'étend sur la partie sud-est de la commune, et le point de convergence quotidien est le village des Terseries, son dortoir.

L'arrivée et la détection de l'individu

L'automne 2011 présente des températures relativement douces sur l'ensemble de l'Europe de l'ouest (figure n°1). C'est dans ce système météorologique particulièrement favorable que l'espèce effectuera sa migration depuis ses quartiers de reproduction.

La phénologie ci-après montre la répartition par décade du nombre de citations concernant l'espèce et enregistrées dans la base de la SEPOL. (figure n°2)

A leur grande surprise, M et M^{me} BLANCHARD, habitants du village des Terseries, enregistrent l'arrivée de la Cigogne blanche le 23 octobre 2011 juste avant la fin du jour. L'individu passera la nuit posé sur leur cheminée à proximité

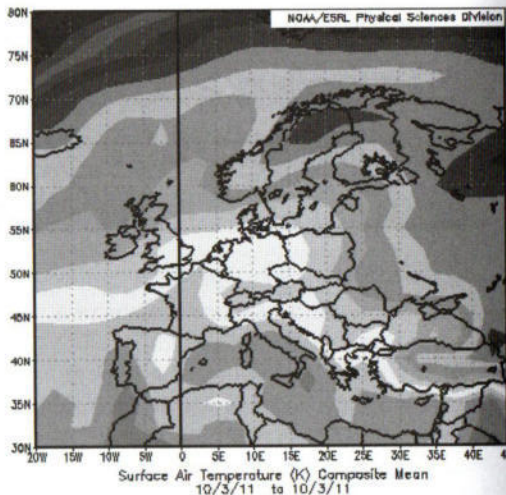


Figure N°1 - Illustration des masses d'air et de leur température au 03/10/2011 - Source Météo-France

d'un fac-similé en plastique, grandeur réelle, situé sur une faitière en contrebas. Ce fac-similé, disponible dans toutes les bonnes jardinerias, a été ramené d'Alsace et placé sur le toit de l'habitation depuis plusieurs années.

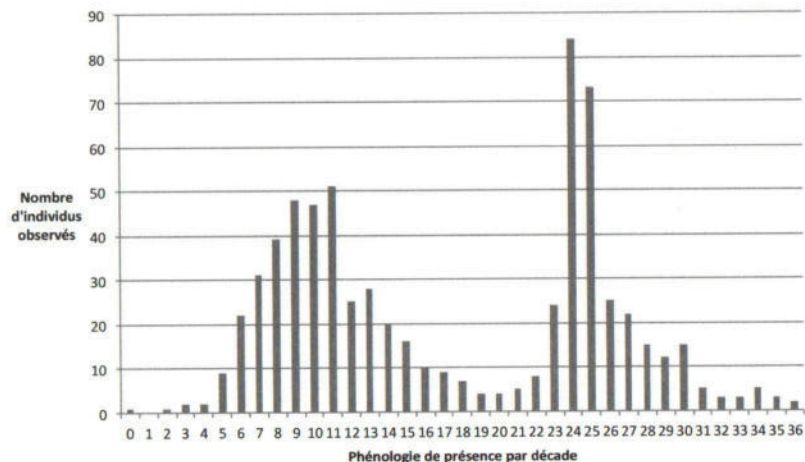


Figure N°2 - Phénologie des citations par décade sur l'espèce - SEPOL 2012



photo : P. Cavallin

Cigogne blanche

Le 25 octobre 2011, un article paraît dans Le Populaire du Centre, à l'initiative des heureux « propriétaires ». Celui-ci passera particulièrement inaperçu dans la communauté ornithologique de la région. En effet aucune donnée n'apparaît dans la base de données ou sur les forums de discussion liés à la pratique de l'ornithologie en Limousin.

De même, malgré une pression d'observation hebdomadaire importante sur cette zone géographique, nous ne serons pas à même de détecter ce stationnement inhabituel et prolongé de l'espèce.

Il faudra attendre la fin des congés liés à la période des fêtes de fin d'année pour que celui-ci soit enfin découvert en pleine action de pêche sur l'étang de Chinquioux le 01/01/2012 vers 16h00, bien visible du bord de la route. Il exploite, en compagnie d'une Grande aigrette la ceinture de joncs de cet étang de petite taille, pour s'alimenter.

Nous vous livrons les détails bruts de cette rencontre, pour le moins déroutante !

Nous effectuons un demi-tour plus loin et repartons au domicile familial récupérer jumelles et appareil photo car nous sommes membre d'une communauté qui affectionne « la preuve ».

A notre retour sur la zone, nous ralentissons, décidés à effectuer un ou deux clichés à vitesse très réduite afin d'immortaliser la chose, avant de se stationner plus loin et accéder au lieu par un chemin boisé, permettant ainsi une arrivée discrète.

Mais rien ne se déroule comme prévu : lorsque le véhicule ralentit, l'individu situé à 60m de la route prend son envol. Quelques minutes de panique mais nous retrouvons l'individu survolant et suivant la RD942 à basse altitude, son vol est décidé. Nous le suivons à distance mais alors que la route effectue un virage au niveau du hameau des Terseries, l'individu quitte son axe et passe sur la droite sans que nous puissions le suivre.

Nous pensons le retrouver au sommet de la côte qui domine ce micro plateau et la vallée de la Brame en contrebas. Mais aucun oiseau n'est détecté en vol ou posé à partir de ce point dominant. S'ensuit alors une quête par route et chemins carrossables sur son dernier axe de vol connu. Mais rien n'y fait, l'oiseau n'est pas retrouvé.

Nous décidons de repartir de l'endroit où nous avons été séparés de l'oiseau. Surprise, lorsque nous sommes de retour aux Terseries, l'individu est là, posé sur une cheminée tenant compagnie à son double en plastique bien connu.

En cet instant, la priorité reste la preuve. Les clichés défilent pendant que nous

nous rapprochions sous la protection d'une haie de thuyas. Arrivés juste au coin, à moins de 7m de l'oiseau nous prenons le risque d'un « presque à découvert » et là une voix nous dit, sans autres formalités, « elle est belle ma cigogne, hein ? ». Le propriétaire des lieux est là, lui, bien à découvert.

En fait, l'individu s'accommode particulièrement bien de la présence humaine y compris lorsque nous prenons le temps de l'examiner sous toutes les coutures et d'effectuer un cliché digne de ce nom. L'oiseau n'est pas bagué et son plumage révèle des mues incomplètes ce qui nous indique un oiseau de +1an.

C'est donc autour d'un café convivial que nous apprendrons que son arrivée

date du 23 octobre et que depuis elle dort sans exception, sur la cheminée, à coté de son amie en plastique. Une sacrée remise en question de notre propre pression et qualité d'observation !

■ **Rappel des données disponibles sur l'espèce en hiver**

La période considérée comme d'hivernage s'entend du 1^{er} décembre au 31 janvier conformément aux atlas des hivernants antérieurement publiés et à la définition retenue par le collectif des auteurs.

Les précédentes observations de l'espèce en période d'hivernage présentes dans la base de données de la SEPOL sont très peu nombreuses.

Date	Heure	Nom espèce	Sexe	Age	Nbre	Nom Observateur	Dept	Nom INSEE	Lieudit	Commentaire citation
15/01/1995		Cigogne blanche	?	VOL	1	LABIDOIRE Guy et CHAMARAT Noëlle	86	LATHUS-SAINTE-REMY	Etang du Ché	WETLAND
03/02/1995		Cigogne blanche	?	VOL	13	CAVALLIN Pascal	87	AZAT-LE-RIS	La Grange du bois	En chasse
19/12/1998		Cigogne blanche	?	VOL	13	SEPOL	87	SAINTE-SORNIN-LEULAC		
22/01/2000	09H	Cigogne blanche	?	VOL	1	BESSE Philippe	87	LIMOGES	Hôpital de Chastaing	En vol vers le Sud
08/12/2003		Cigogne blanche	?	VOL	2	PATUREAU-MIRAND Nicolas	23	BOURGANEUF	le Bourg	sur le collège
09/12/2003		Cigogne blanche	?	VOL	2	PATUREAU-MIRAND Nicolas	23	BOURGANEUF	le Bourg	sur le collège
29/01/2008	14H	Cigogne blanche	?	VOL	1	BUSSIÈRE Raphaël	87	SAINTE-JUNIEN	Site Corot	
30/01/2008	08H	Cigogne blanche	?	VOL	1	BUSSIÈRE Raphaël	87	SAINTE-JUNIEN	Site Corot	

Commentaires :

L'individu du 15/01/1995 constitue bien un oiseau hivernant puisque celui-ci était présent sur la zone depuis le 03/11/1994 avec comme point central le village de La Folie sur la commune de Lathus-Saint-Rémy dans la Vienne. Cet étang est limitrophe des limites administratives avec la Haute-Vienne et sa commune d'Azat-le-ris. L'essentiel de l'hivernage de cet individu sera enregistré dans la Vienne, notamment autour de l'étang du Ché à Lathus-Saint-Rémy.

L'oiseau sera néanmoins plusieurs fois observé en chasse, sur les prairies au NO du village de la Grange du bois (87), par différents observateurs de la LPO Vienne en charge du suivi de l'oiseau. Celui-ci était bagué couleur, en provenance des Pays-Bas et, était un oiseau de 2^e année civile.

Pour les autres citations enregistrées, soit l'observation est unique, soit elle met en évidence un stationnement sur 48 heures. Ces éléments ne documentent pas un hivernage durable de l'espèce mais bien une étape lors d'un glissement météorologique ou lors d'une migration tardive ou précoce.

■ **Retour sur le contexte météorologique de janvier et février 2012.**

Avec un pic d'intensité du 1^{er} au 13 février 2012, la France a connu une vague de froid exceptionnelle qui a touché l'ensemble du pays. D'après les analyses de Météo-France, cette vague de froid viendrait en cinquième position des vagues de froid les plus intenses depuis 1950 (en France).

La cause de cette vague de froid serait une « excursion » vers le sud des courants-jets qui soufflent habituellement d'ouest en est. Cette poussée vers le sud

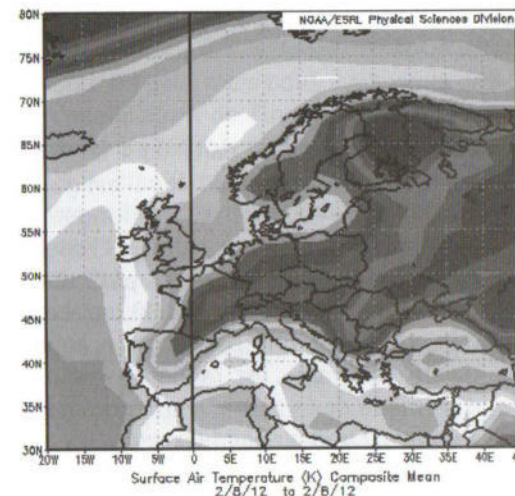


Figure N°3 – Illustration des masses d'air et de leur température au 08/02/2012 – Source Météo-France

serait la conséquence d'un affaiblissement relatif de ces courants-jets, lié à une phase fortement négative de l'oscillation arctique.

Ainsi, à partir du 27 janvier, un puissant anticyclone, positionné de la Scandinavie à la Russie, s'est progressivement étendu vers l'Europe de l'ouest (jusqu'à l'Espagne) apportant sur ces régions des masses d'air continentales particulièrement froides. Les températures chutent et dès le 2 février, des valeurs de -6 °C à -10 °C ont été généralisées sur la moitié nord du pays. Le froid s'est intensifié les jours suivants, les sols enneigés jouant un rôle d'accélérateur du refroidissement nocturne. Entre les 4 et 12 février, des températures diurnes de -10 °C à -14 °C ont été observées quotidiennement. Mais localement, le froid a été parfois plus marqué encore :

Pour le nord de la Haute-Vienne et à partir de nos propres observations, cela s'est traduit par une période de 14 jours

sans dégel diurne. A partir du 4 février, sur la zone d'observation, le sol est gelé sur plus de 20 cm de profondeur, l'ensemble des mares, étangs, zones humides sont recouverts par une couche de glace de plus de 10 cm. Les ruisseaux sont pris par la glace et la rivière La Brame est réduite à moins d'un mètre de largeur d'eaux courantes au pont d'Oradour-Saint-Genest.

Les relevés des températures locales (contre mur de l'habitation exposé Est) indiquent des minima situés entre - 15 et - 17°C à 7h, sur cette même période,

avec un pic à - 19°C relevé le 9 février 2012. Ce jour là, les données de références de Météo-France indiquent que la zone géographique d'hivernage est dans les zones qui présentent le plus d'écart par rapport à la pseudo moyenne établie sur l'année 1971. (Cf figure n°2).

Ce n'est qu'à partir du 13 février que s'est amorcé le radoucissement par le nord de la France, radoucissement qui s'est ensuite sensiblement accentué le lendemain.

Ecart à la pseudo-moyenne quotidienne de référence 1971-2000 de la température minimale
 METEO FRANCE
 9 Février 2012 - France

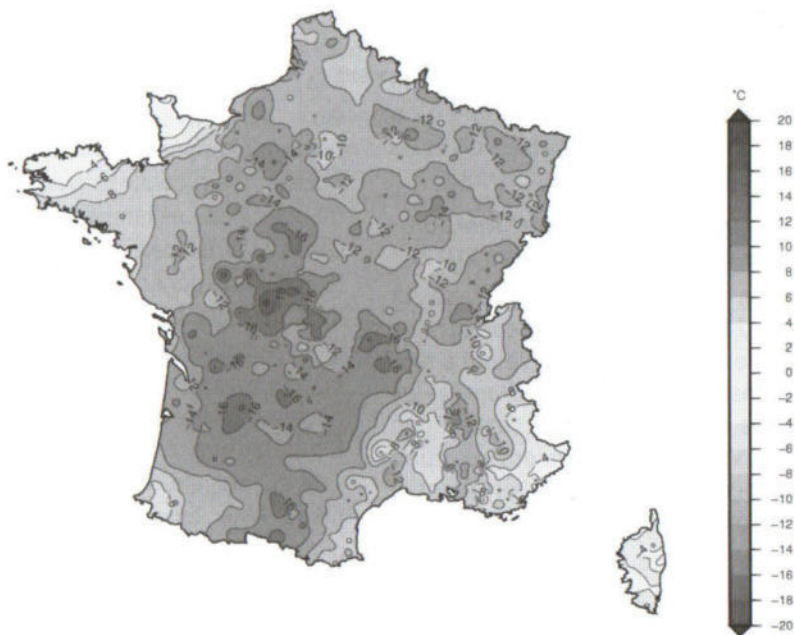


Figure n°2 - Infra carte - Source : Météo-France

C'est dans ce contexte météorologique global que nous avons pu suivre et enregistrer l'hivernage exceptionnel de cet individu.

■ **Données comportementales enregistrées**

L'oiseau a élu domicile de manière systématique sur la cheminée de M. et M^{me} BLANCHARD, village des Terseries et, est toujours positionnée sur le chapeau de celle-ci. Il n'y aura pas d'exception enregistrée sur ce comportement.

Son départ et son heure d'arrivée sont relativement stables. Le matin, l'oiseau ne quitte son dortoir qu'une heure environ après le lever du soleil. Ces moments sont constitués de longues phases de remise en place du plumage, épouillage et de micro phases de repos, perché sur une patte.

Son arrivée se cale entre 30 et 45 minutes avant la tombée de la nuit. L'oiseau dispose ainsi de ce temps pour effectuer une nouvelle phase de toilettage.

La journée est constituée par la visite d'une série de petits étangs présentant une large ceinture végétale transitoire, entre les prairies (toutes naturelles) et la surface en eau. La distance entre le point de dortoir et les sites de chasse ne dépasse pas 1.5 km de distance.

L'oiseau passe le plus clair de son temps à exploiter la surface entre mais aussi à l'intérieur des touffes de joncs *Juncus effesus* et *Juncus bulbosus*.

On notera que l'oiseau semble avoir une préférence pour l'étang de Chinquioux notamment pour le début et sa fin de journée d'alimentation. C'est dans la prairie naturelle jouxtant l'étang qu'il sera observé entrain d'éparpiller la terre des taupinières et y picorer des éléments non déterminés et de petite taille.

L'exploration des touffes de joncs est effectuée, que la surface en eau soit libre ou gelé, mais nous avons noté que l'exploitation de l'intérieur de celles-ci avait été réalisée et généralisée lorsque la vague de froid s'est intensifiée et que les eaux libres et sols étaient gelés, sans exception.

■ **Éléments de discussion concernant la fin de l'hivernage**

L'oiseau n'est plus noté présent le 12/02/2012 à l'aube de la fin de la vague de froid. Le suivi quotidien de sa présence sur la cheminée assuré par Jean CAVALLIN, depuis la tournée de son bus scolaire (8h07 aux Terseries) donne la dernière donnée de présence le 10/02 confirmée le soir à mon passage.

Le 11/02 semble donc être la journée de départ sans qu'aucune donnée ne soit recherchée par manque de disponibilité.

Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer le départ de l'oiseau :

- L'intensité de la vague de froid était à son maximum sur les 2 jours précédents et le gel du sol (20 cm constaté) ou des étangs (10-15 cm constaté) a rendu son alimentation difficile voire impossible. L'oiseau pourrait avoir glissé vers des contrées plus favorables.
- L'extinction du feu dans la cheminée (absence des propriétaires les 11 et 12/02/2012) a pu rendre la nuitée très délicate du fait des températures fortement négatives et l'exposition au vent de ce perchoir. Cette extinction a été exceptionnelle durant la période de présence de l'oiseau.
- Le départ anticipé pour sa migration pré-nuptiale en lien avec le réchauffement constaté dès le 12/02/2012 par le sud du pays et la période de douceur qui a suivi. La base de données de la SEPOL met

en évidence ces mouvements migratoires précoces et récurrents sur cette décennie et la suivante.

Il faudra noter que le 29 janvier 2012 qu'un second individu dont le plumage était très sale, était détecté aux cotés de notre premier individu et sur l'étang de Chinquioux.

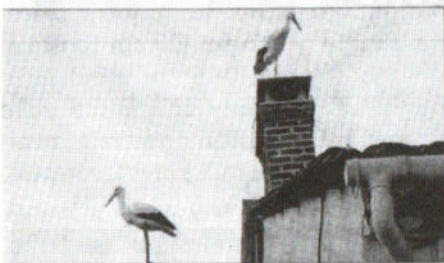
La recherche du dortoir de l'oiseau à proximité du premier n'a rien donné et ce n'est qu'après la fin de la vague de froid que des éléments concordants sur la présence d'un second individu nous sont parvenus (Mathilde REYNAUD *com. pers.*). L'individu aurait eu son dortoir sur le village Des Bordes distant de

cet étang de quelques centaines de mètres. Il serait arrivé en toute fin du mois d'octobre sans que nous puissions avoir plus d'éléments d'information sur son emploi du temps quotidien.

La période d'hivernage de 2011-2012 constitue ainsi une première étape pour la colonisation du Limousin par cette espèce. Le noyau de population de la Charente-Maritime n'est pas très éloigné et quelques couples « satellites », dont la reproduction est notée comme possible, sont observés en Charente et Dordogne depuis une dizaine d'année. Ces possibles reproducteurs isolés sont notamment arrivés à la suite d'hivernages répétés.

LE POPULAIRE DU CENTRE MERCREDI 26 OCTOBRE 2011 21

ORADOUR-SAINT-GENEST : QUAND LA VRAIE CIGOGNE REJOINT LA COPIE



CURIOSITÉ. Vraie et fausse cigogne, on s'y perd ! Au lieu-dit "Les Terseries" sur la commune d'Oradour-Saint-Genest, il se passe de drôles de choses sur le toit de la maison des époux Blanchard. En début d'année, ils ont installé sur leur toiture une fausse cigogne venue d'Alsace où vit leur fils. Fièrement dressée sur le toit (celle de gauche), elle ne laisse pas les passants indifférents. Mais depuis quelques jours, une vraie cigogne vient tous les soirs, entre 18 heures et 18 h 30 lui tenir compagnie. Attiré ou non par cette imitation, c'est sur ce toit et pas sur un autre que le vrai échassier a choisi par faire une halte dans sa longue migration. ■

Remerciements

Nous remercions M. et M^{me} BLANCHARD de nous avoir communiqué tous les éléments comportementaux à leur connaissance, ainsi que la copie de l'article de journal lié à cet oiseau.

Nous tenons à remercier l'équipe d'adolescents du bus scolaire, tournée N°5, pour avoir assuré la surveillance quotidienne de la présence de l'oiseau sur son dortoir à partir de la rentrée des vacances de Noël.

Nous remercions, également, Anthony VIRONDEAU pour son travail de cartographie, la relecture du manuscrit en compagnie d'Olivier SCHILTZ et Christine CAVALLIN.

L'Étourneau sansonnet et le Corbeau freux menacés en Haute-Vienne

Stéphane MORELON

L'étourneau et le Corbeau freux sont menacés d'être déclassés en espèces nuisibles en Haute-Vienne.

Delphine Batho, ministre de l'écologie s'est exprimée le 20 mars dernier en clôture de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Chasseurs. Elle y encourage la concertation entre les différents acteurs de l'environnement et présente la manière dont elle entend conduire son ministère. Elle évoque différents dossiers d'actualité et notamment celui de la réglementation des espèces nuisibles, en application d'une réforme préparée et initiée par le précédent gouvernement. Ce nouveau dispositif prévoit une centralisation nationale du dispositif réglementaire.

Elle se félicite de ce que « L'arrêté sera publié très prochainement, avec un avis favorable du conseil national de la chasse et de la faune sauvage. Cette révision permettra notamment le classement de la fouine dans 11 nouveaux départements, de la martre dans 7 nouveaux départements et de l'Étourneau sansonnet dans 7 nouveaux départements. »

Nous ne savons pas si la Haute-Vienne fait partie de ces départements. Mais elle faisait partie de la liste des départe-

ments pour lesquels la consultation publique proposait des déclassements en nuisible. C'était le seul département limousin concerné pour les oiseaux.

A cette occasion, avec l'appui de Limousin Nature Environnement (LNE), la SEPOL est intervenue auprès de M^{me} La ministre Delphine Batho. Il s'agissait pour nous de dénoncer la proposition de déclasser en nuisible l'Étourneau sansonnet et le Corbeau freux.

Vous trouverez dans cet article le courrier transmis à la ministre. Ainsi qu'en annexe le détail de la méthode utilisée pour obtenir les chiffres annoncés.

Limoges, le lundi 25 février 2013

A Monsieur le Préfet de la Région Limousin

Objet : Consultation publique portant sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 août 2012 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du Code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles jusqu'au 30 juin 2015.

Monsieur le Préfet,

Nous sommes étonnés de constater dans le projet d'arrêté cité en objet que le

Corbeau freux et l'Étourneau sansonnet sont menacés de rejoindre la Pie bavarde et la Corneille noire dans la catégorie des espèces nuisibles sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne.

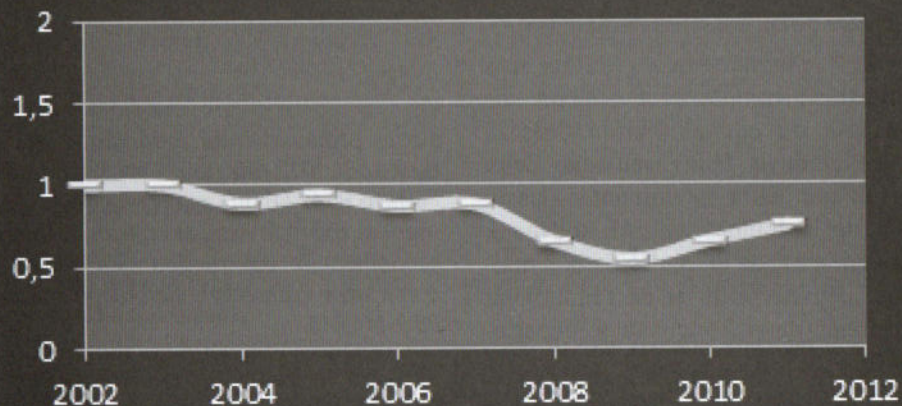
Outre la dénomination même d'espèce « nuisible » qui fait fi de ce que la science nous apprend des liens complexes qui unissent les espèces au sein des réseaux trophiques, c'est la désignation même de ces espèces qui nous semble choquante.

Nous sommes très intéressés par les arguments qui ont motivé ces propositions de déclassement.

• Concernant le Corbeau freux, l'espèce a été repérée en Limousin, à partir de 1992 sur la commune du Dorat. Depuis, 19 communes de Haute-Vienne abritent au moins une colonie de Corbeaux freux. Certaines colonies, occupées une année,

peuvent être désertées la suivante. Ces corbeaux se sont jusqu'alors implantés sur une cinquantaine de colonies à notre connaissance en Haute-Vienne. En cumulant, pour chaque colonie répertoriée, le maximum de nids occupés au cours des années, nous obtenons un maximum de 757 nids. Si l'on ne tient compte que du nombre de nids réellement comptabilisés une année donnée, le maximum est de 340. Comment un si petit nombre d'oiseaux peut-il constituer une menace à l'échelle d'un département ? Notons que ces oiseaux sont particulièrement démonstratifs en période de reproduction et recherchent volontiers la sécurité des milieux anthropisés pour se reproduire. Il est probable que peu de corbeautières nous ont échappées au cours des dernières années.

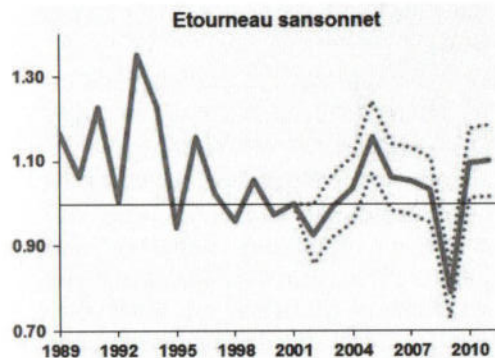
Étourneau sansonnet



Tendance des effectifs d'Étourneaux sansonnets en Limousin sur la période 2002/2011 (SEPOL)

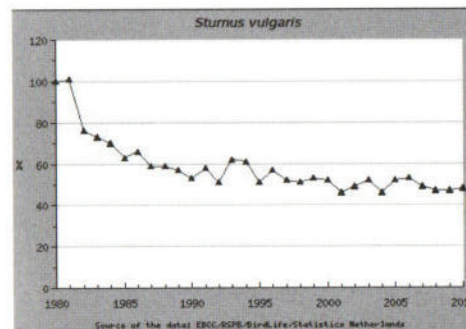
• Pour l'Étourneau sansonnet, le programme STOC-EPS mené en Limousin par notre association dès 2001, en lien avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, relève sur la période 2002/2011 un déclin modéré des effectifs de cette espèce.

Cette tendance est stable au niveau national pour les dernières années.



Tendance des effectifs d'Étourneaux sansonnets en France sur la période 1989/2011 (MNHN : <http://vigienature.mnhn.fr/page/etourneau-sansonnet>)

Elle est en déclin modérée à l'échelle européenne selon l'étude Pan European Common Birds Monitoring Scheme (PECBMS) coordonnée par l'European Bird Census Council (EBCC).



Tendance des effectifs d'Étourneaux sansonnets en Europe sur la période 1980/2010 (EBCC : <http://www.ebcc.info/pecbm.html>)

Rappelons que si l'hiver cette espèce est plutôt granivore, l'élevage des jeunes ainsi que leur émancipation réclament une abondance d'insectes. Cette émancipation coïncide avec les fenaisons, les rassemblements de jeunes oiseaux à cette période constituent un puissant mode de régulation des populations d'orthoptères. Dans la perspective de réduction des pesticides agricoles dans laquelle semble vouloir s'engager la France, il paraît totalement contre-productif de se priver de ces alliés.

D'autre part, cette proposition de déclassement de l'étourneau en Haute-Vienne intervient alors que justement les nuisances causées par les dortoirs hivernaux et citadins semblent s'atténuer. Ce dossier est assez édifiant. La manière brutale aurait pu prévaloir. C'est en fait probablement une réaction du milieu qui a apporté sa solution régulatrice. Suivant en cela une dynamique bien référencée en France, des Faucons pèlerins s'installant dans les villes - à Limoges en l'occurrence - les immenses dortoirs d'étourneaux dérangés, se fractionnent et les nuisances s'estompent.

Il va de soi que nous réproprons également le maintien du classement en "espèce nuisible" de la Corneille noire sur les 3 départements du Limousin, ceux de la Pie bavarde en Haute-Vienne et Corrèze et celui de l'Étourneau sansonnet en Corrèze.

Que le législateur veuille bien prendre en compte que :

- la nature - à condition de conserver une grande diversité - trouve en elle-même et par elle-même les ressources pour pallier ses excès.

- les coups de fusil jusqu'au 30 mars, voire jusqu'à l'ouverture générale de la chasse ne tuent pas que les oiseaux qu'ils ciblent volontairement, mais également toutes les couvées abandonnées à cause de ces dérangements.

En conséquence de quoi, nous demandons que le Corbeau freux et l'Étourneau sansonnet ne figurent plus sur l'arrêté modifiant l'arrêté du 2 août 2012 pris pour l'application de l'article R. 4276 du Code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles jusqu'au 30 juin 2015.

■ Annexe :

Méthodes :

Pour l'étourneau, les résultats présentés dans le courrier proviennent des sites de l'European Bird Census Council, du Muséum National d'Histoire Naturelle et des différents rapports annuels consacrés aux EPS que rend la SEPOL au Conseil Régional du Limousin.

Pour le Corbeau freux, c'est une exploitation des données historiques qui a permis cette synthèse. En voici le principe :

- Nous disposons de 1350 données de Corbeaux freux dans la base.

- 296 citations concernent des cas de reproduction certaine en Haute-Vienne. Ce sont celles-ci qui ont été analysées.

Voici les résultats (voir tableau ci-dessous) :

Le maximum de nids comptabilisé est de 340 en 2012, en Haute-Vienne. Mais nous voyons sur ce tableau que nos séries de données ne sont pas tout à fait complètes. Les colonies du Dorat, par exemple, n'ont pas été recensées depuis 2006 (si quelqu'un ne sait pas quoi faire ce printemps...). C'est pourquoi, il nous a semblé honnête de relever dans le courrier, la somme des maxima atteints dans une commune au cours des années 2000. Nous obtenons un total de moins de 800 nids.

Le Corbeaux freux est en phase de colonisation en Limousin. En Haute-Vienne,

Somme de Nombre	Étiquettes de colonnes													Maximum comptabilisé					
Étiquettes de lignes	1992 1995 1998 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 (vide) Total général																		
☐ AIXE-SUR-VIENNE														14	14	14			
☐ BELLAC			5	13	26	40	19	67	20	82	96	23	97	40	528	97			
☐ BLANZAC			18	25	20	24	10	16	25	50	24			45	257	50			
☐ BOISSEUIL												20			20	20			
☐ CHABANAIS													190	130	320	190			
☐ COUZEIX											3				3	3			
☐ DROUX				27		20									47	27			
☐ ETAGNAC													22	12	34	22			
☐ LE DORAT		17	30	72	28	55	82	118	100		111				613	118			
☐ LIMOGES					7	73	107	99	56	123	83	87	99	102	120	956	123		
☐ MAGNAC-LAVAL										21					21	21			
☐ PEYRAT-DE-BELLAC										30	9				39	30			
☐ SAINT-BRICE-SUR-VIENNE														10	10	10			
☐ SAINT-JUNIEN									2	7	10	2		28	49	28			
☐ VERNEUIL-SUR-VIENNE												4	4		8	4			
☐ (vide)																0			
Total général		17	30	72	51	120	135	275	236	182	214	313	225	136	259	314	340	2919	
																			Maximum sur une année
																			340
																			Total toutes années confondues
																			757

la population a doublé en 10 ans. Deux colonies sont signalées en Creuse (La Souterraine par Jérôme Roger et Christophe Mercier et Evaux-les-Bains par Pascal Duboc). Une colonie s'est installée en Corrèze (Ussel signalée par Christian Variéras). Est-ce un drame pour les cultures ?

Face à la puissance de la Fédération Nationale de la Chasse assise sur une forte représentation citoyenne et deux groupes parlementaire (un au Sénat et un à l'Assemblée), la voix des naturalistes et des scientifiques ne pèsent que du poids de leur rationalité.

En 1999, François Patriat, actuel président de la FNC, avait été chargé par Lionel Jospin d'établir un rapport chasse qui avait influencé la loi chasse adoptée sous Dominique Voynet. A l'occasion des débats de l'époque, François Patriat avait expliqué que la réglementation sur la chasse ne pouvait pas être portée par une approche rationnelle, car la chasse est émotionnelle.

Evidemment, si les décisions politiques font fi de la raison...

Observateurs :

Ce courrier n'aurait pas pu être rédigé sans les données de :

EPS :

- BARATAUD Julien
- BIENVENU Jean-Michel
- BOULESTEIX Pascal
- BURGUET Jacques
- BUSSIERE Raphaël
- CAVALLIN Pascal
- CELERIER Jean-Michel
- CHAUMEIL Jean-Marie
- COLMAN David

- COQ Michel
- CORIVEAU André
- COUARTOU Christian et Sylvie
- COUTANT Régis
- CREMOUX Danielle et Jean Louis
- DAURIAAC Roger
- DESPLACES Robert
- DOUCELIN Annick et Christian
- DUPOUX Etienne
- EYRAUD Olivier
- FACQUET Philippe
- FAURIE Bernard et Catie
- GAUTHIER Robert
- GENDEAU Alain
- GENDRE Nicolas
- GENESTE Guillaume
- HUBERT Philippe
- JORLAND Véronique
- JULLIARD Romain
- LABIDOIRE Bruno
- LABIDOIRE David
- LABIDOIRE Guy et
- CHAMARAT Noëlle
- LAMBERT Nicolas
- MARQUET Patrick
- MARQUET Quentin
- MARTHON Pierre
- MORELON Stéphane
- NAUDON David
- NAUDON Isabelle
- NAURON Pascal
- NORE Thérèse
- OLLIER Jean-Paul
- PALLIER Gilles
- PIOLLET Jean-Michel
- PRADIER Isabelle

RICHER Max
 ROBERT Sylvain
 ROGER Jérôme
 SAUTOURTARVAUD Eric
 TULOUP Yves
 VARIERAS Christian
 VIERHOUT Tom
 VILKS Askolds
 VIRONDEAU Anthony

CORBEAU FREUX (tous départements confondus) :

- Association Le Hérisson
- AGARD Olivier
- ALBESSARD Dominique
- ALIPHAT Michèle
- ANDRE Mathieu
- ANGLADE Arlette
- ARNAUD Louis
- AUCHER Claudine
- AUCOUTURIER Cédric
- AUDEVARD Aurélien
- BARATAUD Julien
- BARATAUD Michel
- BARRATAUD Julien
- BARRY Philippe
- BASSARD Mathieu
- BEAUBERT Romain
- BERRUBE François
- BIENVENU Jean-Michel
- BITEAU Thomas
- BLAVIGNAC Isabelle

- BOUDARD Isabelle
- BOULESTEIX Pascal et PAILLER Christelle
- BOUVIER Paule
- BOUYSSOU Hervé
- BRUGEL Eric et Isabelle
- BRUNET Bernard
- BUSSIÈRE Raphaël
- CACOYE Annick
- CAVALLIN Pascal
- CELERIER Jean-Michel
- Centre de Soins SOS FAUNE SAUVAGE
- CHARISSOU Isabelle
- CHARON Mickaël
- CHASSAGNARD Gaston
- CHASTANET Jean-Marie
- Club Nature l'Ecrevisse
- COQ Michel et MARTIN Jacqueline
- CORIVEAU André et PERRIER Solange
- COUARTOU Christian et Sylvie
- COUTANT Régis
- CREMOUX Danielle
- CREN (LABIDOIRE Guy)
- DEFONTAINES Pierre et Fifaliana
- DESAGE Fabrice
- DESAGE Marc
- DOUCELIN Annick et Christian
- DUBOC Pascal
- DUBOIS Gabriel
- DUBOIS Guillaume

- DUMETRE Aurélien
- EYRAUD Olivier
- FALABREGUE Yoann (TSPN Neuvic)
- FAURIE Bernard et Catie
- FLEYTOU Jean-Paul et Liliane
- FLEYTOU Ludovic
- FOURNET Didier
- GALLAND Catherine
- GAUTHIER Robert
- GENDRE Christian et Nicolas
- GENESTE Guillaume
- GROSSET Guy-Noël
- GUERBAA Karim et MARNIER Sophie
- GUILLANEUF Marine
- HEINERICH Sébastien
- HUBERT Philippe et Brigitte
- INDELICATO Nathalie
- JILET Raphael
- LABIDOIRE Bruno
- LABIDOIRE David
- LABIDOIRE Guy et CHAMARAT Noëlle
- LABIDOIRE Patrick
- LANGENBACH Jean-Claude
- LEBLANC Frédéric
- LEROY Eric
- LIZOT Daniel
- LIZOT Olivier
- LOLIVE Nicolas
- LUCIANO Céline
- MAZAUD Serge et CHARISSOU Isabelle
- MENANT Gilles
- MERCIER Christophe
- MINJOULAT-REY Joël et CHATAIN Emilie
- MORELON Stéphane et Elodie
- MORGAN Boch
- MORZYNSKI Dominique
- MOURLON Christophe
- NAUDON David et Isabelle
- NEDELLEC Sébastien
- NOILHAC Frédéric
- NORE Thérèse
- PRADIER Isabelle
- PRECIGOUT Olivier
- PRECIGOUT Patrick
- RAYNAUD André et Solange
- RENSON Didier
- RICHER Max et Coline
- ROBERT Sylvain
- ROGER Jérôme
- SCHILTZ Olivier
- SEGELLE Clément (TSPN)
- SELLIERE S.
- SEPOL
- SOTTIER Jérôme
- SUDRAUD Julien
- THOMAS Frédéric
- TROMPAT Arnaud
- VARIERAS Christian
- VILKS Askolds et Anne-Marie
- VINCENT Sylvain
- VIRONDEAU Anthony
- VOISIN Patrick
- VONE Pierre

http://xa.yimg.com/kq/groups/2950544/682682496/name/2013-03-20_Discours_Chasse_DB.pdf



L'Etourneau sansonnet et le Corbeaux freux, deux oiseaux mal aimés en Haute-Vienne ?
Photos de Raphaël Bussière



Le Milan royal - *Milvus milvus*

Mathieu ANDRE

■ Introduction

Le Milan royal (*Milvus milvus*) est un rapace européen rare et en régression à l'échelle mondiale. Cinq pays : l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Suisse et la Suède regroupent 90 % de la population mondiale (ONF, 2006). La France possède donc une responsabilité internationale quant à la survie de cette espèce. C'est pourquoi, depuis 2003, le Milan royal fait l'objet en France d'un Plan National de Restauration et également du Plan National d'Actions.

La régression touchant cette espèce est très forte dans le nord-est de la France, 50% à 80% des effectifs ont disparu en Lorraine, Alsace et Champagne Ardenne. Le Massif Central, qui regroupe 40% des effectifs nationaux, possède une population assez stable (VANSTEENWEGEN C., 2000).

La région Limousin, située en limite ouest de répartition, accueillait historiquement des couples nicheurs dans les départements de la Corrèze, la Creuse, et occasionnellement en Haute-Vienne (PORTER R. F., 1995). Suite aux études menées depuis 2007, nous avons observé que le Milan royal est majoritairement localisé en Corrèze dans les Gorges de la Dordogne et affluents. Les populations Creusoises et Haut-Viennoises sont très faibles et localisées, et assez instables selon les années.

Ainsi, dans le cadre des PNA, la population occupant les Gorges de la Dordogne fait l'objet d'un suivi de la reproduction mais également de l'hivernage, et des prospections et suivis complémentaires ont été réalisés sur d'autres territoires.

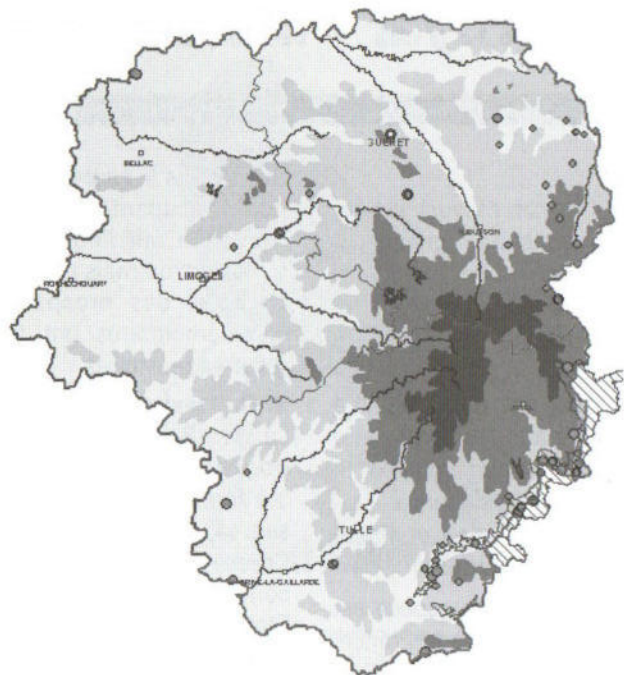
■ Contexte de l'étude

La frontière régionale avec l'Auvergne (regroupant 25% des effectifs nationaux) sur toute la façade Est du Limousin faisait espérer la présence de l'espèce en Creuse et Corrèze, où l'on pourrait rencontrer la continuité des populations. Etayant cette hypothèse, de nombreux individus sont effectivement régulièrement observés en vallée de la Dordogne, au sud de la Corrèze, ainsi qu'à l'est de la Creuse (base de données SEPOL). Malgré tout cela, les connaissances avant 2007 ne sont que très partielles en Limousin. La Haute-Vienne semblait être le département le plus prospecté, mais c'est celui des 3 départements où l'espèce est très rare ; et très peu de connaissances avaient été recueillies en Creuse et en Corrèze en dépit du fort potentiel d'accueil de ces départements.

■ Présentation des zones échantillons

• Gorges de la Dordogne

A la suite du suivi Milan royal 2007 réalisé par Agnès Boyé, la SEPOL avait la volonté d'intégrer le réseau national de



Observations de couples nicheurs en Limousin (1986 - 2006)



l'espèce. Une zone échantillon de 100 km² a été désignée et suivie en 2008. Cette zone fait l'objet d'un suivi interannuel des couples nicheurs, permettant par la suite d'améliorer nos connaissances de la dynamique de la population. La zone d'étude est en partie localisée dans la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Gorges de la Dordogne ».

Cette zone comprenait en 2007, 13 aires de milans répertoriées dans la base de données de la SEPOL.

• **Vallée de la Vienne, Maulde et Taurion**
Pour la quatrième année de suivi, une

nouvelle zone échantillon sur la Vallée de la Vienne, de la Maulde et du Taurion a été définie. Sur ce secteur, 5 couples territoriaux dont 1 nicheur certain ont été recensés en 2008.

Cette zone est composée de vallées encaissées, avec des forêts de pente de feuillus. Les plateaux sont essentiellement des zones agricoles en cultures et prairies de pâturage et de fauche. Ses 3 tronçons de rivières ont la particularité d'avoir de nombreux barrages.



Point de vue de la Dordogne au belvédère de Gratte Bruyère.

■ **Autres zones suivies ponctuellement**

• **Gorges de la Maronne**

Pour le secteur de la Maronne, il s'agit également de gorges assez encaissées et étroites. Elles font parties de la ZPS des « Gorges de la Dordogne ». Le linéaire est de 16 kilomètres. Ce territoire a commencé à être prospecté en 2011 dans le cadre du Plan National d'Actions.

• **Gorges de la Cère**

Les Gorges de la Cère sont des gorges encaissées assez profondes et peu larges. Les pentes sont généralement boisées, et les zones de plateaux sont plutôt des prairies. La zone prospectée s'étend sur 14 kilomètres de linéaire entre Camps et la limite régionale de la commune de Montvert (15). Cette zone a

été prospectée en 2011 dans le cadre du Plan National d'Actions.

• **Vallée de la Corrèze**

La zone suivie s'étend entre Brive-la-Gaillarde et Tulle sur une distance de 17 kilomètres. Il s'agit d'une vallée moins encaissée que les précédentes et assez urbanisée. Cette vallée a été prospectée en 2011 dans le cadre du Plan National d'Actions.

• **Vallée de la Vézère**

Les prospections se sont faites entre la commune de Voutezac et l'ouest d'Uzerche, soit environ 19 kilomètres de linéaire. La zone suivie est caractérisée par des gorges boisées peu profondes, et sur les coteaux de la polyculture élevage et vergers de production. Cette zone a été prospectée en 2011 dans le cadre du Plan National d'Actions.

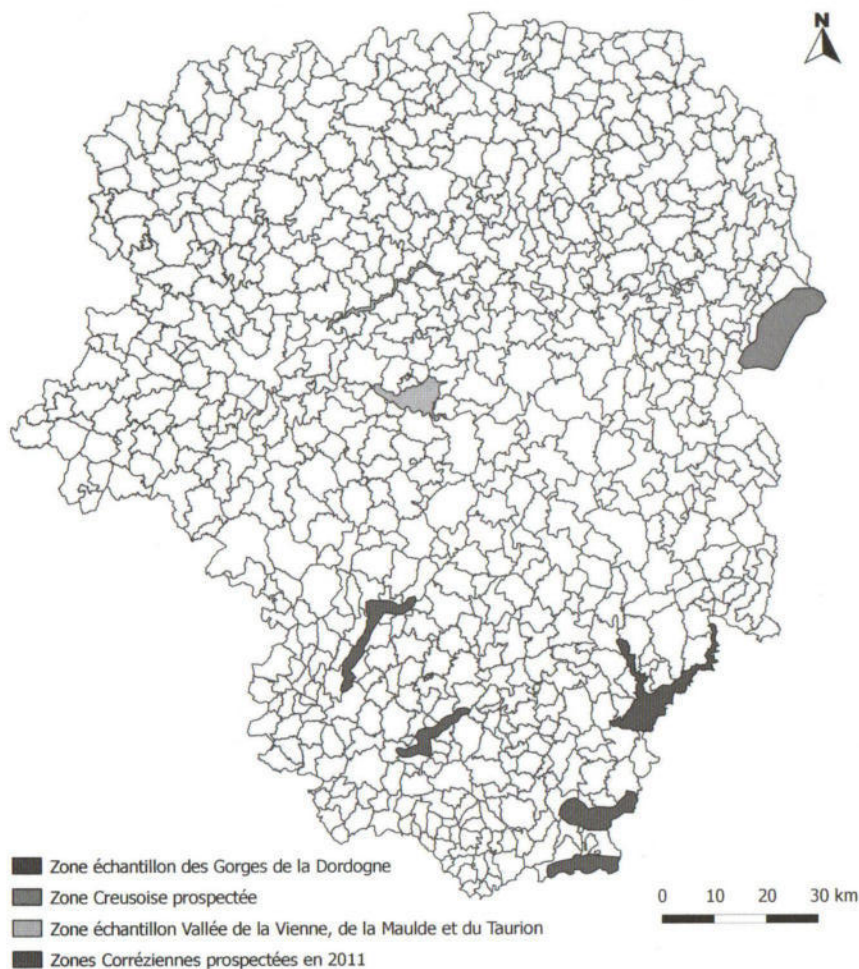
• Est Creuse

Il existe une petite population de Milan royal connu dans l'Est de la Creuse, autour des communes de Dontreix, Mérinchal, Crocq. Cette zone a été prospectée en 2009 par E. Dupoux. Il s'agit d'un territoire vallonné avec une occupation du sol en prairies de polyculture élevage, de petits étangs, bosquets.

■ Méthodologie

Phase 1 - Mars à fin avril (environ six semaines) :

Les prospections débutent dès début mars, lorsque les couples se cantonnent sur leur aire de nidification. Dans un premier temps, les aires connues sont prospectées, puis nous recherchons de



Cartographie des zones prospectées ou suivies depuis 2007

nouvelles aires à l'aide de points d'observations sur l'ensemble de la zone échantillon.

Phase 2 - Fin mai à début juin (environ trois semaines) :

Une deuxième phase de terrain est réalisée afin de vérifier la reproduction des couples identifiés (présence des couples sur les aires précédemment localisées, couvain de la femelle, présence de jeunes au nid).

Phase 3 - Fin juin à début juillet (environ trois semaines) :

Enfin, dernière phase de terrain, le nombre de jeunes à l'envol est comptabilisé, permettant de certifier la réussite de la reproduction. Cette étape permet aussi de constater une éventuelle différence entre le nombre de jeunes éclos et le nombre de jeunes à l'envol. Il est possible que tous les petits n'atteignent pas l'âge de l'envol, pour cause de malnutrition, de chute, de prédation, ou de désertion des parents suite à des perturbations extérieures.

■ Résultats

Depuis 2008, 7 grandes zones ont été prospectées. Nous pouvons remarquer une disparité dans les résultats des différentes zones, hormis les deux zones échantillons faisant l'objet d'un suivi interannuel, tandis que les autres zones ont été prospectées ponctuellement. Concernant la zone échantillon la plus peuplée, hormis une année très faible due à une météo très défavorable, la population semble assez stable autour d'une dizaine de couples nicheurs.

Concernant le nombre de jeunes volants, l'amélioration de nos connaissances des zones de suivi, notamment des zones échantillons, nous permet d'affiner le nombre de jeunes volants. Ainsi, nous voyons sur les Gorges de la Dordogne, une dizaine de jeunes à l'envol chaque année depuis 2010. Pour les autres zones, il est difficile de voir une évolution ou tendance au vu de l'irrégularité des années de suivi, et également

Zone de suivi	Nombre de couples 2007	Nombre de couples 2008	Nombre de couples 2009	Nombre de couples 2010	Nombre de couples 2011	Nombre de couples 2012
Gorges de la Dordogne	13	8	5	10	9	12
Vallée de la Vienne, Maulde et Taurion	Zone non suivie, hormis 2 couples certains	5	2	0	1	1
Gorges de la Cère	nc	nc	nc	nc	5	nc
Gorges de la Maronne	nc	nc	nc	nc	5	4
Vallée de la Corrèze	nc	nc	nc	nc	3	nc
Vallée de la Vézère	nc	nc	nc	nc	0	nc
Est Creuse	nc	2	3	2	nc	nc
TOTAL	>13	15	10	12	23	17

du recul d'expérience sur les zones (points d'observation).

■ CONCLUSION

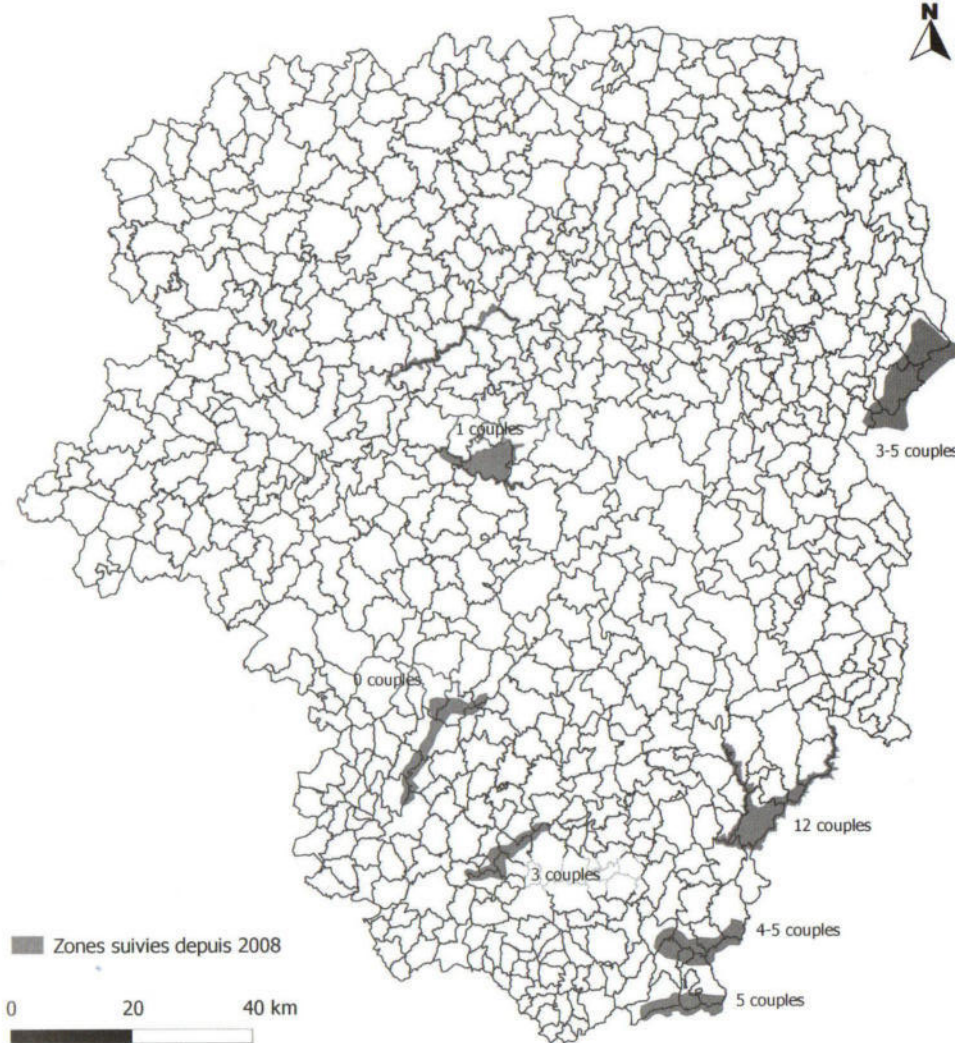
Le programme Milan royal en Limousin a donc débuté en 2007 par la mise en place d'un état des lieux de l'espèce dans notre région. Puis chaque année, la reproduction des deux zones d'échantillons Gorges de la Dordogne et Vallée de la Vienne de la Maulde et du Taurion, a été suivi dans le cadre du Programme Milan royal Massif Central de 2009 à 2012.

Aussi en 2011, des prospections dans des secteurs peu connus par la SEPOL et ses observateurs ont été réalisées dans le cadre du PNA Milan Royal : les

Gorges de la Maronne, de la Cère, de la Corrèze et la Vallée de la Vézère.

Ainsi, après ces années de suivi, nous avons pu observer pour la reproduction, une stabilité des effectifs de la zone échantillon « Gorges de la Dordogne » avec une dizaine de couples, et l'existence de petites populations en Corrèze sur les gorges et vallées prospectées en 2011, et sur la Vallée de la Maulde et du Taurion. Il a été contacté également en Est Creuse vers Mérinchal une autre petite population nicheuse. Ces populations très isolées, et fluctuantes selon les années, sont également difficilement détectables lors de changement d'aire ou territoire.

Zone de suivi	Nombre de jeunes volants 2007	Nombre de jeunes volants 2008	Nombre de jeunes volants 2009	Nombre de jeunes volants 2010	Nombre de jeunes volants 2011	Nombre de jeunes volants 2012
Gorges de la Dordogne	5	5	2-4	11-13	9	10-14
Vallée de la Vienne, Maulde et Taurion	2	?	0	0	?	2
Gorges de la Cère	nc	nc	nc	nc	?	nc
Gorges de la Maronne	nc	nc	nc	nc	3	2
Vallée de la Corrèze	nc	nc	nc	nc	?	nc
Vallée de la Vézère	nc	nc	nc	nc	?	nc
Est Creuse	nc	nc	nc	nc	nc	nc
TOTAL	7	5+	4-6	11-13	12	14-18



Cartographie des zones suivies de nidification du Milan royal depuis 2008

La population limousine est donc estimée à ce jour entre 40 et 60 couples nicheurs. Sa situation semble stable avec l'observation fréquente d'oiseaux adultes dans de nouveaux secteurs, ce qui pourrait peut-être laisser penser à une dispersion de la population vis-à-vis

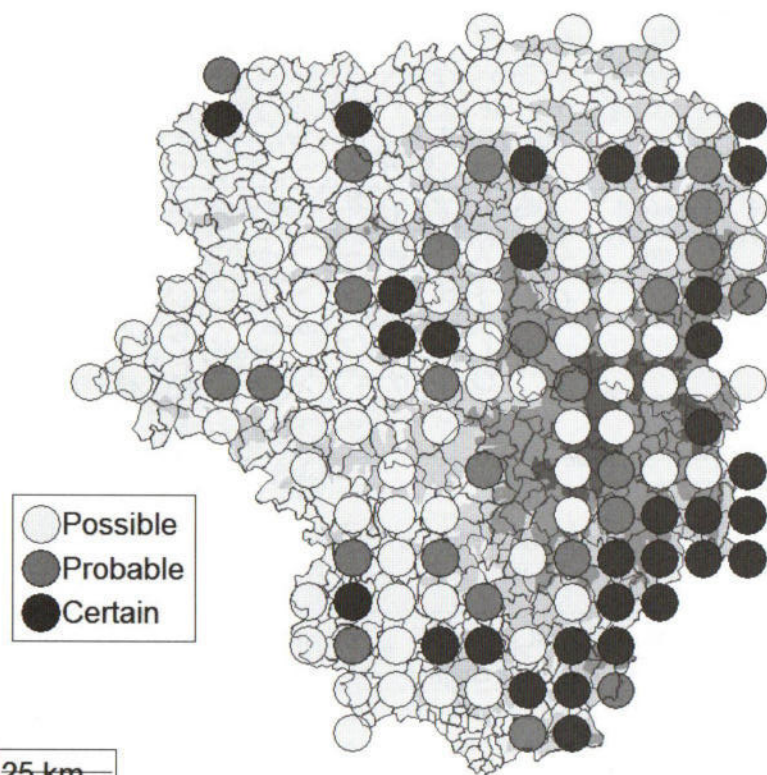
du noyau connu des Gorges de la Dordogne.

Dans les années futures, des mesures pouvant favoriser l'espèce seront mises en place, comme notamment la mise en application du document d'objectifs Natura 2000 de la ZPS « Gorges de la

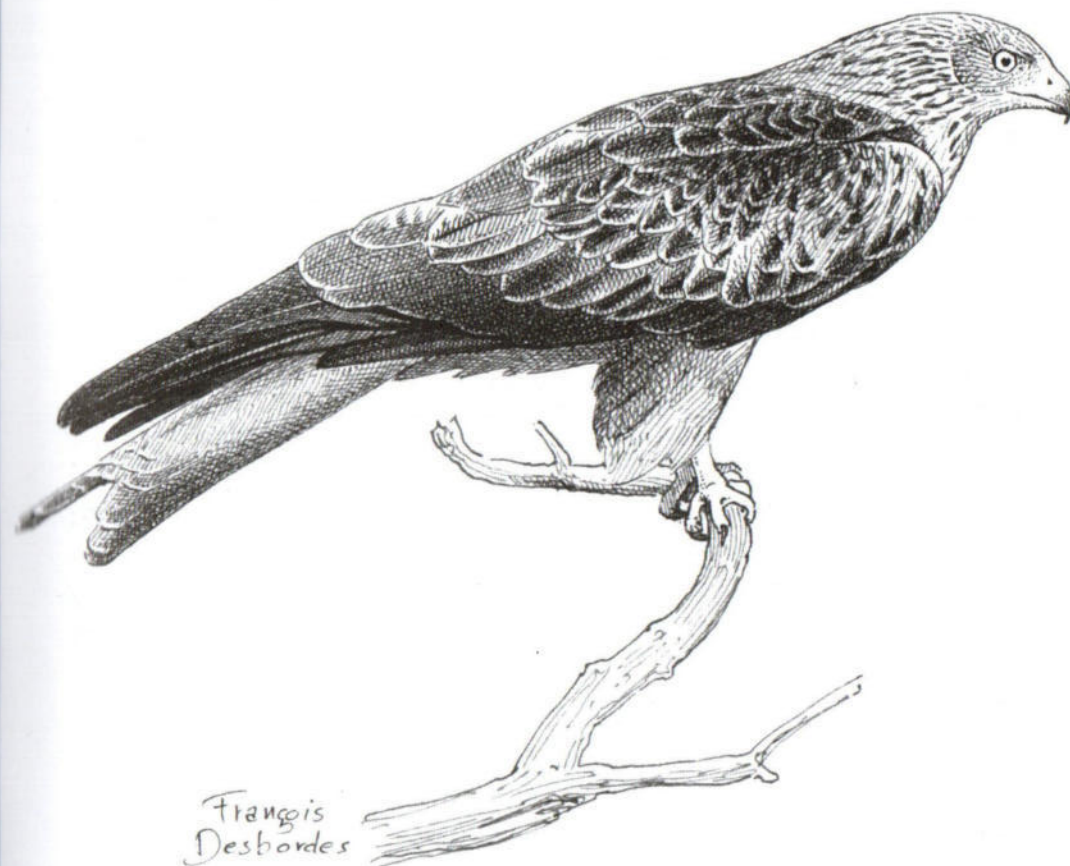
Dordogne », la prise en compte du Milan royal dans les politiques de lutte contre les campagnols à la bromadiolone, et dans la politique d'acquisition de forêt sur pente du Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin. Aussi le projet de placette de soutien alimentaire devrait

être un élément important de la conservation du Milan royal. Ainsi, par ces mesures et la continuation des suivis des populations, nous espérons pérenniser les populations du Limousin et encore améliorer nos connaissances sur cette espèce.

Milan royal *Milvus milvus* (L.) (- 01/01/2013)



Carte de répartition du Milan royal de la base de données SEPOL



Bibliographie

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004), *Birds in Europe : Populations estimates, trends and conservation status*, Birdlife International, Conservation Series N° 12, Cambridge, UK, 374 p.

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2007), *Red Kite - Birdlife Species Factsheet*. Site internet : www.birdlife.org.

BIZET D. (2008), *Hivernage du Milan royal Milvus milvus en 2005-2006 en Camargue Gardoise*, p. 46-50, in: Bulletin Méridionalis n°8

Bibliographie (suite)

- BOYE A. (2007)**, *Programme d'Action pour la conservation du Milan royal (Milvus Milvus) en Limousin*. 77 p.
- BURRONFOSSE-ROQUE F. (2008)**, *Bilan de la Mortalité, et résultats des analyses toxicologiques*, Milan Info n°13, 14 et 15. p.19.
- COMMISSION EUROPEENNE (2007)**, *Les oiseaux les plus menacés en Europe*. Site internet : www.ec.europa.eu.
- DUBOIS P. J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G. YESON P. (2001)**, *Inventaire des oiseaux de France*. Avifaune de la France métropolitaine, Nathan, p. 97-98.
- IUCN (2007)**, *Species information - Milvus milvus*. Site Internet : www.iucnredlist.org.
- LPO DELEGATION REGIONALE (mars 2006)**, *Etude des populations de milan royal en Auvergne : Suivi de la population nicheuse en 2005. Suivi de la population hivernante (hiver 2005-2006)*.
- MAURICE T. (2008)**, *La restauration des populations de Milan royal*, p. 4-6, in : *Le Moyen-duc n°17*
- MISSION FIR LPO - Milan royal (2007)**. Site Internet : www.milan-royal.lpo.fr.
- NORE T. (2009)**, *Nos connaissances sur les Milans royaux (Milvus milvus) en limousin (de la création de la sepol à l'année 2005)*, p. 12-16, in : EPOPS N°76
- ONF (2006)**, *Bilan patrimonial des forêts domaniales*, p. 199-205.
- PORTER R. F., WILLIS I., CHRISTENSEN S. PORS NIELSEN B. (1995)**, *Rapaces diurnes d'Europe. Le Guide d'identification en vol*, Perfiles/LPO, p. 104-105.
- RESEAU NATURA 2000 (2007)**, *Sites - Gorges de la Dordogne*. Site internet : www.natura2000.fr.
- RIOLS R. (août 2007)**, *Bilan de l'hivernage 2006-2007*, p.2-3, in : Milan info n°11-12
- RIOLS R.**, *Protocole de localisation et de dénombrement des dortoirs de milans royaux*.
- SEPOL (2000)**, *L'avifaune nicheuse rare et menacée en Limousin. Statut de conservation, écologie, menaces et dangers*, SEPOL, p. 147-150.
- SEPOL (2008)**, *Le Milan royal (Milvus milvus) en Creuse. Estimation de la population, Révision du statut de l'espèce en Limousin, Plan d'action départemental*, SEPOL, 28 p.

Bibliographie (suite)

- SEPOL (2008)**, *Suivi de reproduction du Milan royal de la ZPS « Gorges de la Dordogne »*. Rapport de synthèse 2008, SEPOL, 22 p.
- SEPOL (2009)**, *Suivi des populations de Milans royaux en Limousin, Rapport de synthèse 2009*, SEPOL, 46 p.
- SEPOL (2010)**, *Suivi des populations de Milans royaux en Limousin, Rapport de synthèse 2010*, SEPOL, 28 p.
- SEPOL (2011)**, *Suivi des populations de Milans royaux Sud Corrèze, Gorges de la Cère, Gorges de la Maronne, Gorges de la Vézère, Vallée de la Corrèze*, SEPOL, 17 p.
- SERIOT J. (mai 2003)**, *Le Milan royal en Europe et en France*, p. 1-3, in : Milan info n°1 (mai 2003), LPO.
- THIOLLAY J.-M., BRETAGNOLLE V. (COORD.) (2004)**, *Rapaces Nicheurs De France. Distribution, effectifs et conservation*, Delachaux et Niestlé, Paris, p. 36-39.
- VANSTEENWEGEN C. (2000)**, *Le Milan royal*, in : **RAMEAU J.-C., GAUBERVILLE C., DRAPIER N. (2000)**, *Gestion forestière et diversité biologique. Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire*, ONF/IDF.
- VIRONDEAU A. (2009)**, *Statut du Milan royal en Haute-Vienne : Reproduction et Hivernage*, p.17-27, in : EPOPS n°76

SOMMAIRE

Edito

(Jean-Pierre GAYAUD - Olivier SCHILTZ) p. 3

3^e rapport du Comité d'Homologation Régional du Limousin

(Pierre MARTHON et le CHR du Limousin) p. 4

Hivernage de la Cigogne blanche -Ciconia ciconia- en Limousin

(Pascal et Jean CAVALLIN) p. 19

L'Etourneau sansonnet et le Corbeau freux menacés en Haute-Vienne

(Stéphane MORELON) p. 27

Le Milan royal - Milvus milvus

(Mathieu ANDRE) p. 35

Un Rossignol dans mon jardin, à Beaubreuil

(Jean-Pierre GAYAUD) p. 46



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

Direction Régionale de l'Environnement
LIMOUSIN

